vosges.fr

2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021

RAPPORT d'ACTIVITÉS

DES SERVICES
DU **CONSEIL**
DÉPARTEMENTAL

LA VIE EN VOSGES
le Département

SOMMAIRE

2 Édito du Président
3 Édito du Directeur Général des Services
4 L'Assemblée départementale
6 L'organigramme des services

L'ACTION DES DIRECTIONS RESSOURCES

8 Mettre en œuvre la politique départementale en appui aux directions opérationnelles
8 La Direction de l'Assemblée et de la Présidence (DAP)
12 La Direction du Budget et des Finances (DBF)
14 La Direction des Ressources Humaines (DRH)
17 La Direction des Affaires Juridiques et des Achats (DAJA)
18 La Direction des Systèmes d'Information (DSI)
20 La DIrection de la COMmunication (DICOM)

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

22 Augmenter encore la notoriété de la marque « Vosges »
24 Donner à tous les jeunes vosgiens les atouts pour construire leur avenir dans le département
25 Réindustrialiser le département - Garantir la solidarité économique du territoire en agissant de manière prioritaire auprès des TPE / PME et des filières emblématiques
27 Fidéliser les clientèles touristiques de notre territoire
29 Privilégier l'installation des nouveaux exploitants, la diversification agricole et la gestion économique et durable de la ressource forestière
30 Rendre accessibles le sport et la culture au plus grand nombre

LA QUALITÉ DE VIE DES VOSGIENS

36 Généraliser les usages du numérique pour faciliter le lien avec les Vosgiens
37 Garantir un maillage territorial des collèges pour une offre éducative équilibrée
41 Privilégier le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap grâce à un maillage territorial des services
44 Renforcer la prévention et développer la qualité de prise en charge des situations d'enfants dans une logique de parcours
48 Garantir la pérennité du modèle vosgien de secours à travers le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
51 Faciliter les déplacements
52 Garantir une bonne gestion des milieux et ressources naturels

LES ÉQUILIBRES TERRITORIAUX

54 Accompagner les collectivités et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) avec efficacité et pertinence
55 Apporter le Haut-Débit, le Très-Haut Débit et la téléphonie mobile - Généraliser la fibre optique à l'abonné
57 Garantir une offre d'insertion sociale sur l'ensemble du territoire et prévenir la précarité par une politique volontaire d'insertion professionnelle
60 Garantir un niveau de qualité et de performance homogène du réseau routier et réaliser des projets à vocation sécuritaire
62 Rationaliser le patrimoine immobilier, entretenir et mutualiser l'ensemble des bâtiments des services au public

LES MODES D'ACTION TRANSVERSAUX

64 Articuler les ambitions du Département avec les projets portés par chacun des territoires
65 Aider, sous forme d'ingénierie, les acteurs locaux à concevoir, structurer et concrétiser leurs projets
66 Rechercher l'exemplarité en intégrant les enjeux du développement durable et de la transition écologique dans les politiques départementales
69 Faire de l'évaluation un outil de pilotage du Plan « Vosges Ambitions 2021 »

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Ce rapport d'activités pour 2018 rend compte des missions que les agents du Département ont réalisées au bénéfice du territoire et de ses habitants.

Chaque année présente de nouveaux défis que le professionnalisme et l'implication de l'ensemble du personnel de l'Administration départementale permettent de relever.

Je tiens ici à leur exprimer tous mes remerciements.

En effet, je constate que les engagements pris auprès des Vosgiens au travers du plan « Vosges Ambitions 2021 » sont tenus et que la feuille de route est mise en œuvre conformément à ce qui avait été décidé en 2015.

Ce travail a été largement reconnu. D'une part les assises qui se sont déroulées le 5 décembre dernier ont montré que le Département reste un échelon de proximité nécessaire et qu'il sait être à l'écoute du territoire et de ses habitants. D'autre part, j'ai été très heureux et très fier de recevoir 2 prix TERRITORIA à l'Assemblée nationale : un pour la démarche d'évaluation impulsée depuis 2015 et un autre pour le projet visant à accompagner des publics « fragiles » à préparer et faire valoir leur droit à la retraite, en utilisant le support du numérique.

Je mesure ainsi toute la valeur que constitue une administration et des collaborateurs de qualité avec lesquels nous saurons anticiper l'avenir de notre territoire et avec laquelle nous conduirons donc dès 2019 une grande démarche visant à réfléchir collectivement à l'avenir des Vosges en 2040.

François VANNSON
Président du Conseil départemental des Vosges

Avec toute mon amitié

ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

L'Administration départementale maintient le cap fixé dans le cadre du Plan « Vosges Ambitions 2021 » et poursuit son engagement dans de nombreux domaines qu'il s'agisse des solidarités sociales et territoriales, de l'attractivité du territoire, du domaine routier, d'éducation, de sport ou de culture, de transition écologique ou encore de personnes âgées ou en situation de handicap.

Je souligne d'ailleurs qu'un questionnaire conduit auprès des Vosgiens pour dresser un bilan à mi-étape du Plan Vosges montre, et ce chiffre est particulièrement révélateur, que 77 % des personnes interrogées estiment que l'action du Département contribue à améliorer l'image des Vosges et pour 63 % à l'amélioration de la qualité de vie des Vosgiens.

Il s'agit là pour moi d'une vraie reconnaissance du rôle du Conseil départemental et de l'implication de l'ensemble des agents pour offrir et maintenir un service public de qualité et de proximité.

Ce rapport d'activités est le reflet des temps forts et des projets qui ont rythmé l'année 2018 pour les équipes du Conseil départemental, que je remercie ici, sincèrement de leur engagement.

Damien PARMENTIER
Le Directeur Général des Services

34 ÉLUS POUR 17 CANTONS...

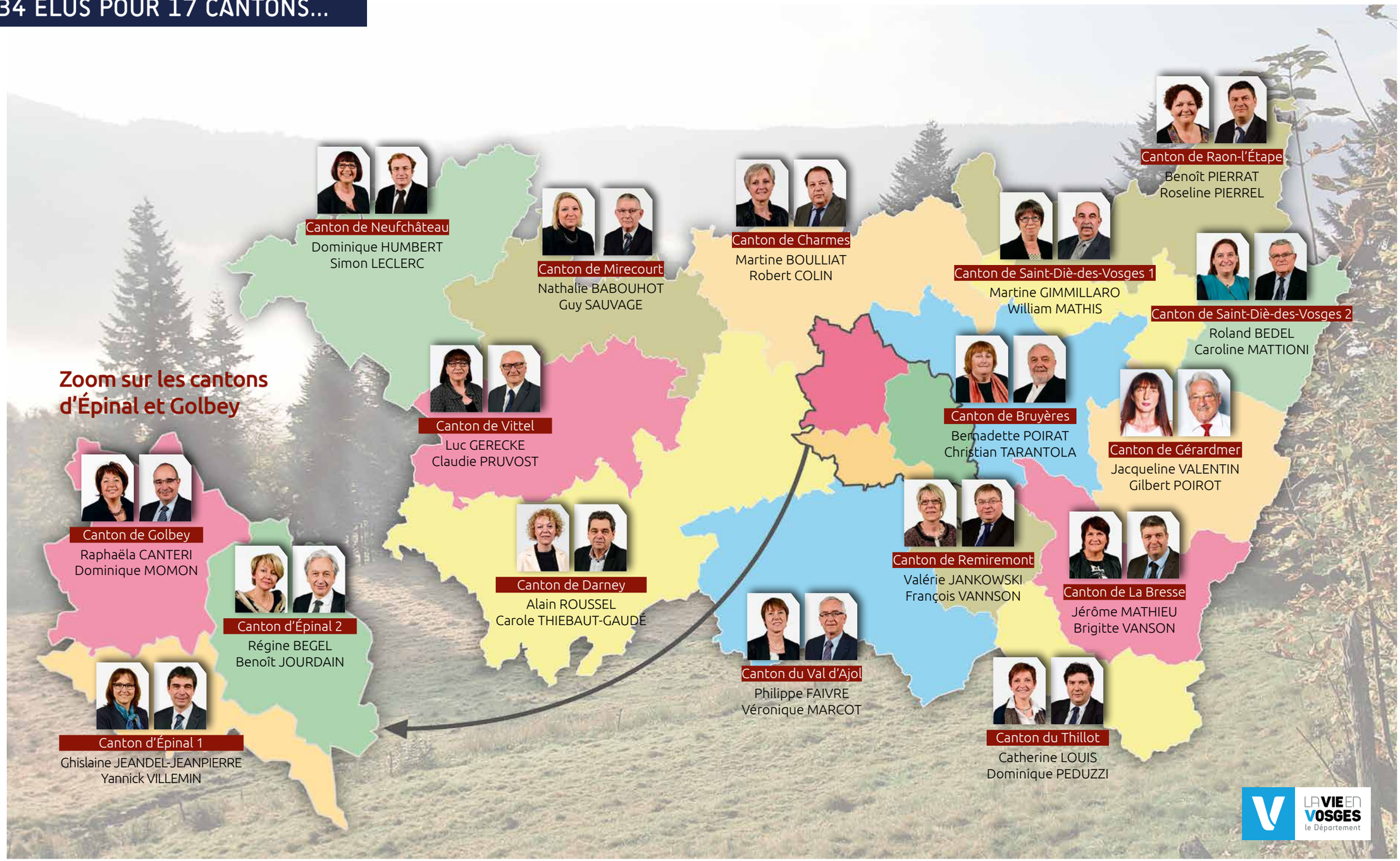

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES

Décembre 2018

PRÉSIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES
François VANNSON

Directeur Général des Services
Damien PARMENTIER

Directeur Général Adjoint auprès du Directeur Général des Services
Sophie AUBRY
Adjoints : Laurence DANREY – Jean-François WOLLBRETT

Organisation

Direction de l'Assemblée et de la Présidence
Directeur : Laurence DANREY
Adjoints : Emilie COLNÉ
Geneviève MOSSLER
Administration de la Présidence
Assemblée
Service Intérieur
Presse

Direction de la Prospective, des Contractualisations et du Développement Durable
Directeur : Olivier RAMOND
Adjoints : Bénédicte BEAUX-FERRY
Alexis FOMBARON
Prospective et évaluation
Contractualisations et Développement Durable

Direction de la Communication
Directeur : Catherine VOIRIN
Adjoint : Fabienne KAYSER
Communication territoriale et institutionnelle
Ressources et productions

Direction des Ressources Humaines
Directeur : Jean-François WOLLBRETT
Adjoint : Lilian MARCHAL
Emploi et Compétences
Carrière, rémunération et temps de travail
Qualité de vie au travail

PÔLE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Directeur Général Adjoint : Didier DECLERCQ
Adjoint : Delphine CAPEYRON

Direction des Routes et du Patrimoine
Directeur : Sophie BRUCHON
Adjoint : Nicolas DUMARTIN
Unités Territoriales Ouest, Centre et Est
Coordination des Unités Territoriales et du Parc
Travaux et Laboratoire Routiers
Ingénierie Routière
Immobilier
Gestion Patrimoniale

Direction de la Culture, du Sport et de la Jeunesse
Directeur : Delphine CAPEYRON
Adjoints : Stéphanie MASSÉ
Stéphane THOUVENOT
Action Culturelle et Sportive Territoriale
Archives
Médiathèque
Sites culturels

Direction de l'Éducation
Directeur : Pascale GOEURY
Adjoint : Marie-Agnès EUSTACHE
Service territorial des collèges Ouest – Épinal – Golbey
Service territorial des collèges Centre – Remiremont – Saint-Dié
Service territorial des collèges Est

Direction de l'Attractivité des Territoires
Directeur : Gérald NOIRCLÈRE
Adjoints : Laurence CHICOT
Sylvie DIDIER
Economie, Emploi et Mobilités
Tourisme
Environnement
Agriculture et Forêt
Laboratoire Départemental Vétérinaire et Alimentaire

PÔLE RESSOURCES

Directeur Général Adjoint : Nathalie BONANNO
Adjoint : Benoît HEULLY

Mission Aménagement Numérique

Direction du Budget et des Finances
Directeur : Benoît HEULLY
Adjoint : Céline VALENTIN
Préparation et Suivi Budgétaire
Exécution Budgétaire
Appui financier aux territoires

Direction des Systèmes d'Information
Directeur : Stéphane POTTIER
Adjoint : David LAURENT
Support Utilisateur
Etudes et Développement
Infrastructures

Direction des Affaires Juridiques et des Achats
Directeur : Grégoire FURIET
Adjoint : XXX
Affaires Juridiques et documentation
Commande Publique et Achats

PÔLE DÉVELOPPEMENT DES SOLIDARITÉS

Directeur Général Adjoint : Véronique MARCHAL
Adjoint : Josiane BRIGNATZ

Service des Établissements
Optimisation des systèmes d'information
Conseil technique

Direction de la Cohésion Sociale et des Ressources
Directeur : Olivier LEFORT
Adjoint : Bertrand BROQUÉ
Insertion Logement, Fonds Social Européen
Moyens Généraux

Direction de l'Action Sociale Territoriale
Directeur : Josiane BRIGNATZ
Adjoint : Christine HALLUITTE
Maisons de la Solidarité et de la Vie Sociale :
- **Neufchâteau**
- **Vittel**
- **Épinal 1**
- **Épinal 2**
- **Épinal 3**
- **Rambervillers**
- **Remiremont**
- **Gérardmer**
- **Saint-Dié 1**
- **Saint-Dié 2**

Direction de l'Enfance et de la Famille
Directeur : Stéphane MARTIN
Adjoint : Catherine BOTTERO
Aide Sociale à l'Enfance
Protection Maternelle et Infantile
Informations Préoccupantes
Maison de l'Enfance et de la Famille

Maison Départementale de l'Autonomie
Directeur : Valérie BIGENHO-POET

Direction de l'Autonomie
Directeur : Dominique BEAUMONT
Adjoints : Gérald BERNARDIN
Anne BOURION
Affaires administratives
Prestations
Actions médico-sociales

Maison Départementale des Personnes Handicapées
Directeur : Valérie BIGENHO-POET
Adjoint : Sylvie COLÉ

METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE, EN APPUI AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

OBJECTIFS — ACTIONS PHARES

LA DIRECTION DE L'ASSEMBLÉE ET DE LA PRÉSIDENCE (DAP)

> ORGANISER la vie quotidienne du Président et accompagner des Élus dans leurs représentations en assurant une liaison et un suivi des relations courantes entre les différents services, partenaires extérieurs, acteurs locaux afin de répondre avec réactivité dans les délais impartis

> INSCRIRE la Direction dans les projets portés par la Direction Générale des Services (DGS) et la mise en œuvre du Plan « Vosges Ambitions 2021 »

La Présidence

- organisation de l'agenda du Président, de ses audiences, interventions et déplacements, et coordination avec l'agenda des Élus chargés de le représenter ;
- élaboration et préparation de dossiers et décisions, à partir des analyses réalisées par les services de la collectivité ;
- gestion du courrier « entrant » et « réservé » destiné au Président et/ou aux services de l'administration ;
- co-pilotage de la Business Intelligence (BI) et de la Gestion Registre Clients (GRC), en lien avec la Direction de la Prospective, des Contractualisations et du Développement Durable (DPCDD) et la Direction des Systèmes d'information (DSI) ;
- collaboration avec le Service Intérieur sur l'organisation protocolaire de cérémonies, de venues de personnalités et de délégations, mais également avec le DPCDD pour les réunions cantonales.

> 2 915 invitations traitées

> 112 attributions de coupes

> 250 dossiers préparés

> 4 746 courriers « réservé » reçus et réorientés

> 6 354 € pour l'achat de fleurs, cadeaux, coupes

> 17 réunions cantonales avec les Maires du territoire

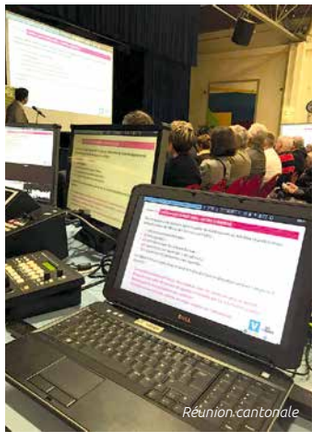
Réunion cantonale

METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE, EN APPUI AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

OBJECTIFS — ACTIONS PHARES

> FAIRE le lien au quotidien entre les organes politiques, les services de la collectivité et les interlocuteurs externes

Reportage Route des Crêtes

> 39 reportages vidéo

> 295 communiqués et/ou invitations presse

> 249 articles

La Mission Presse

- mise à disposition des médias d'outils de communication : communiqués, dossiers de presse, photos, reportages vidéo et interviews ;
- production d'articles, d'interviews, de reportages vidéo afin d'alimenter la nouvelle application Vosges Mag, le site Internet vosges.fr et son fil d'actualités en lien avec la DIrection de la COMmunication (DICOM).

Conférence de presse

> SOUTENIR les usagers et veiller à la qualité du service public

> 11 056 visiteurs accueillis

> 68 184 appels réceptionnés

> 6 visites de l'Hôtel du Département

L'accueil

- qualité et satisfaction dans le service public rendu aux visiteurs ;
- soutien financier exceptionnel à destination de personnes en difficulté financière (hors dispositifs d'aides sociales).

> 49 aides exceptionnelles versées (montant moyen de l'aide : 375 €)

> TRAITER les flux de courriers

> 186 608 lettres et 176 colis expédiés

> 14 889 factures numérisées et indexées

Le Service Courrier

- gestion du courrier « entrant » (tri, distribution) et « sortant » (collecte, affranchissement) ;
- dématérialisation des factures de la collectivité.

> 73 contrats envois groupés

> 349 186 € de crédits consommés pour les affranchissements du Département

METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE, EN APPUI AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

OBJECTIFS

ACTIONS PHARES

LA DIRECTION DE L'ASSEMBLÉE ET DE LA PRÉSIDENCE (DAP)

> PROMOUVOIR l'image du Département dans un contexte budgétaire contraint

> APPLIQUER la politique de réduction des dépenses d'organisation et d'intendance, dans le cadre des achats réalisés pour les réceptions et pour les fournitures de bureau, tout en conservant le niveau de qualité des prestations réalisées

Le Service Intérieur

- mise en valeur des espaces de réception à l'occasion de manifestations d'envergure : cérémonies des vœux, accueil de visiteurs et de délégations... ; gestion protocolaire des cérémonies et des événements organisés par le Département ; accompagnement des services dans l'organisation de réunions ou d'événements majeurs (cérémonies du Mérite sportif, « Rencontre avec... », réunions territoriales...) ;
- poursuite de la maîtrise des dépenses liées à l'organisation des réceptions, notamment par le recours à la plateforme d'achats « Agrilocal 88 » et à l'achat des fournitures de bureau (petites fournitures, enveloppes, tampons, papier et autres supports d'impression) destinées à l'ensemble des services de la collectivité, en recourant aux services de l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) et grâce à une gestion rigoureuse des stocks via un réseau de référents ;
- mise en place du nouveau logiciel de gestion des demandes de réservation des salles de réunion.

> 109 710 €
budget consommé pour le Pôle réceptions

> 160 637 €
budget consommé pour le Pôle fournitures dont 92 423 € pour le papier

METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE, EN APPUI AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

OBJECTIFS

> ASSURER quotidiennement l'organisation des réunions et le fonctionnement de l'Assemblée départementale, en lien avec les Élus départementaux

> VEILLER à la production des actes de l'Assemblée, dans le respect des délais légaux

> GARANTIR la bonne gestion des indemnités des Élus et veiller au respect des dispositions applicables au statut de l'élu

> PROPOSER des équipements et des prestations audiovisuels de qualité

> 636
délibérations prises par la Commission permanente (11 réunions)

> 100
délibérations adoptées par le Conseil départemental réuni en Assemblée (5 sessions ordinaires et 2 sessions extraordinaires)

ACTIONS PHARES

Le Service Assemblée

- mise en œuvre du projet de dématérialisation des rapports et des délibérations via l'application KBox, disponible sur tablette, à l'attention des Élus départementaux : ce projet a été mis en place au cours du 2ème trimestre ; il a nécessité l'actualisation des procédures d'organisation des réunions et plusieurs sessions de formation auprès des Élus ;
- poursuite de la mise en place du nouveau logiciel Airs Délib' utilisé pour la gestion des délibérations produites par l'Assemblée ;
- recensement et contrôle des délibérations rédigées par les services et production de l'ensemble des documents devant être réglementairement réalisés dans le cadre et/ou à l'issue des réunions de l'Assemblée : recueil des rapports et délibérations, recueil des actes administratifs, procès-verbaux des réunions, rapport d'activités des services… ;
- acquisition de matériel audiovisuel performant pour l'ensemble des services de la collectivité ;
- lancement du marché de renouvellement et de mise aux normes du matériel audiovisuel de la salle des délibérations en décembre pour une exécution en 2019, les travaux devant être réalisés de fin avril à fin mai.

METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE, EN APPUI AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

OBJECTIFS — ACTIONS PHARES

LA DIRECTION DU BUDGET ET DES FINANCES (DBF)

> POURSUIVRE et terminer la dématérialisation des pièces comptables et budgétaires

> 3 décembre
ensemble de la chaîne comptable dématérialisée

> 550 utilisateurs

> 19 000
factures dématérialisées

> 42 800
mandats et **8 600 titres**

La dématérialisation des pièces comptables et budgétaires

- mise en place en juin d'un volet budgétaire et comptable dans le Sharepoint « Achats » auparavant dédié uniquement aux marchés publics ;
- dématérialisation des actes budgétaires au budget primitif 2019 : réalisation des maquettes via l'application TOTEM mise en place par l'État, transmission au contrôle de légalité à la Préfecture par voie dématérialisée, ainsi qu'à la Paierie départementale.

METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE, EN APPUI AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

OBJECTIFS — ACTIONS PHARES

> POURSUIVRE l'optimisation des pratiques budgétaires

> PROMOUVOIR l'image du Département dans un contexte budgétaire contraint

> APPLIQUER la politique de réduction des dépenses d'organisation et d'intendance, dans le cadre des achats réalisés pour les réceptions et pour les fournitures de bureau, tout en conservant le niveau de qualité des prestations réalisées

> 395
marchés enregistrés dans le logiciel financier

> 1 825
engagements suite aux commissions permanentes
7 915 autres engagements : marchés, engagements classiques hors commandes

> 8 990 000 €
de rattachements de charges, pour **478 opérations** tous budgets confondus et des reports, **1 308 opérations** pour plus de **6 000 000 €**

L'optimisation des pratiques budgétaires :

- anticipation et intégration des enjeux nationaux à notre politique budgétaire ;
- renforcement de la comptabilité d'engagement, afin de sécuriser la chaîne comptable ;
- poursuite de l'optimisation de la dette départementale, tant en terme d'emprunt que de paiement des intérêts. Malgré une autorisation d'emprunt à 42 000 000 €, celui-ci a pu être ramené à 25 000 000 € grâce à une projection réaliste des dépenses. Les anciens emprunts à taux élevés ont aussi été renégociés pour diminuer les charges d'exploitation sur les années à venir ;
- expérimentation de modification du calendrier de l'activité comptable et budgétaire, afin de permettre des paiements réguliers et à bonnes dates en fin d'exercice, notamment pour nos partenaires. Le bilan de la fin d'exercice 2017 et des ateliers réalisés en mars avec les principaux acteurs-consommateurs ont abouti à : avancer de deux semaines la décision modificative n°2, fixer la date de fin de paiement des subventions au 15 novembre, la date de fin d'exécution en investissement au 30 novembre et en exploitation le 14 décembre ;
- développement de la mise en place d'outils adaptés aux règles budgétaires et aux contraintes opérationnelles : abandon de la journée complémentaire en exploitation, déploiement des rattachements de charges et des reports.

> 1 114
transferts en dehors des étapes budgétaires

> Arrêté de maîtrise d'évolution
des dépenses réelles de fonctionnement fixé à
1,15 % par an

> 19 novembre
signature de la convention des services comptable et financier

METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE, EN APPUI AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

OBJECTIFS — ACTIONS PHARES

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

> GÉRER les Ressources Humaines

La fonction RH

▸ la DRH a assuré tout au long de l'année la gestion de l'activité quotidienne de la collectivité en matière de Ressources Humaines : carrière, paie, frais de déplacement... Elle a aussi développé plusieurs projets, dont : la dématérialisation des pièces justificatives, la poursuite du déploiement du Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH), le lancement de l'étude d'élaboration du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), la mise en place du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source...

> 24 851
fiches de paie traitées, contrôlées et éditées

> 4 237
états de frais de déplacement contrôlés et mandatés

> 5 525 arrêtés

> 18 583
états de frais pour 2 886 repas d'agents pris au sein des collèges vosgiens

> ASSURER un dialogue social dynamique

Le dialogue social

▸ organisation des élections professionnelles (Fonction publique Territoriale et Hospitalière) via le vote électronique ;

▸ continuité d'un dialogue social actif, en lien avec les organisations syndicales ;

▸ le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail a notamment été consulté sur le rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail, le suivi de la démarche concernant la Qualité de Vie au Travail, la mise en place du Dossier d'Organisation de la Veille Qualifiée, la validation de procédures portant sur la gestion des agressions et l'accompagnement d'un évènement traumatique, ainsi que sur les suivis des travaux immobiliers et du programme pluriannuel de prévention.

> 136
avancements de grade ou de cadre d'emplois pour la FPT

METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE, EN APPUI AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

OBJECTIFS — ACTIONS PHARES

> POURSUIVRE la politique de prévention, santé et la sécurité, et consolider l'accompagnement des agents et de collectifs de travail

La prévention, la santé et la sécurité

▸ éviter les risques relevant des facteurs psychosociaux (prévention primaire) :

- démarche qualité de vie au travail : travail sur le plan d'action ;
- accompagnement des agents en difficultés : 139 agents rencontrés lors de 303 entretiens ;
- 1 action collective pour accompagner des collectifs de travail dégradés ;

▸ surveiller l'état de santé des agents dans leur milieu professionnel (prévention secondaire) : 399 visites médicales réalisées ;

▸ politique handicap : le taux d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi recensé en 2018, basé sur 2017, est de 6,10 % (93 personnes sont identifiées en tant que travailleurs en situation de handicap).

> METTRE EN ŒUVRE une politique dynamique de prévention des risques professionnels pour améliorer les conditions de travail des agents

La prévention des risques professionnels

▸ animation du réseau des acteurs de la prévention de la collectivité et communication sur son fonctionnement :

- réunions sur secteurs et séance plénière pour 70 assistants de prévention ;
- réunions d'information pour les chefs d'établissement délégués hors collèges (30 chefs d'établissement délégués formés) ;

▸ poursuite des conventions de participation pour le risque santé.

> 2 398
assurés conjoints et enfants, soit 51 % de souscriptions (mutuelle)

> 1 292
agents, soit 60 % de souscriptions (prévoyance)

> POURSUIVRE la politique d'Action Sociale en faveur du personnel du Département

L'Action Sociale en faveur du personnel du Département

▸ l'action Sociale a poursuivi la politique d'amélioration des conditions de vie des agents publics, notamment dans les domaines de la famille, de la vie scolaire, des vacances, de la vie administrative. Moment fort de l'année, l'« Arbre de Noël » a rassemblé 1 350 personnes autour d'un spectacle de magie, d'animations pour les enfants et d'un goûter.

> 4 061
bénéficiaires

> 7 700
demandes instruites

METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE,
EN APPUI AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

OBJECTIFS — ACTIONS PHARES

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

> RECRUTER ET DÉVELOPPER des compétences

Recruter et développer des compétences

- la DRH s'emploie à mettre en adéquation les besoins de compétences de la collectivité avec celles des agents en poste, par le biais de la formation et de la mobilité interne et, le cas échéant, en y répondant par le recrutement d'agents extérieurs.

> DÉVELOPPER l'accompagnement professionnel des agents

L'accompagnement professionnel des agents

- la DRH accompagne les agents dans la construction de leur projet professionnel, dans leur recherche de mobilité (interne et externe) et les aide à appréhender les situations complexes vécues au quotidien (changements organisationnels, reprise du travail après une longue absence...).

> 55 sessions de formations collectives

> 55 sessions de formations bureautiques

> 145 sessions de formations collectives techniques

> 20 coachings individuels pour les cadres du Pôle du Développement des Solidarités

> 3 363 candidatures reçues (254 recrutements)

> 140 agents rencontrés

> 37 mobilités avec accompagnement réussie

OBJECTIFS — ACTIONS PHARES

LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES ACHATS (DAJA)

> GARANTIR la sécurité juridique de la collectivité en définissant des niveaux de risques acceptables et accompagner les directions métiers

> GARANTIR le suivi des assurances

> METTRE en concurrence le programme d'assurances de la collectivité en vue de la mise en place de nouveaux contrats au 1er janv. 2019

> 158 études traitées, avec un délai moyen de 13 jours

> 21 arrêtés de délégation de signature

Le Service des Affaires Juridiques

- en parallèle du suivi général des dossiers et contentieux du Département, suivi plus spécifique de dossiers Ressources Humaines.

Les assurances

- définition des process de gestion SAJ / autres services ;
- suivi des dossiers sinistres et des demandes des services ;
- audit des risques de janvier à mai, avant le lancement d'un nouveau marché.

> 31 contentieux, dont 8 dépôts de plaintes et / ou constitutions de partie civile

> 11 Process réalisés

> 154 sinistres déclarés, dont 67 liés à la responsabilité civile, 7 dommages aux biens

> FLUIDIFIER la communication entre le SCPA et les directions opérationnelles

> OPTIMISER l'achat en accompagnant les services dans la définition de leurs besoins et le choix des critères, et en rendant davantage attractives les procédures du Département pour les entreprises

> ASSOUPLIR les procédures en évitant tant que possible les situations de blocage et en explorant des modes d'achats alternatifs

Le Service de la Commande Publique et des Achats (SCPA)

- gestion simplifiée des avenants ;
- mise à disposition de l'ensemble des pièces contractuelles en version numérisée, dès la notification du marché sur l'espace « achats » ;
- organisation systématique de réunions « achats » avant toute rédaction de marché (hors marché de travaux) suite au traitement des demandes d'autorisation d'engagement (DAE) ;
- mise en place, en plus des modes de rédaction traditionnels, des marchés simplifiés pour les besoins non complexes permettant de produire plus rapidement des pièces de marché plus simples et plus lisibles pour les entreprises ;
- recensement et paramétrage des acheteurs sur la plateforme UGAP.fr, afin de faciliter l'utilisation de ce mode d'achat et de profiter de tarifs préférentiels.

LA DOCUMENTATION :

> ASSURER une veille documentaire ainsi qu'une gestion des ouvrages, des périodiques et des newsletters

> SUIVRE la gestion budgétaire des ouvrages et des abonnements

> 171 abonnements suivis, pour un budget de 83 607 €

> 2 977 pièces de marchés numérisées

> 1 380 DAE

> 76 marchés rédigés (dont 19 marchés simplifiés)

> 956 commandes passées sur UGAP.fr et 63 marchés notifiés

METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE, EN APPUI AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

OBJECTIFS — ACTIONS PHARES

LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DSI)

> GARANTIR la disponibilité du Système d'Information (SI)
- maintenir les applications informatiques à jour et intégrer les évolutions réglementaires ;
- fournir aux agents départementaux du matériel fonctionnel ;
- faire évoluer les infrastructures informatiques.

> 5 300 incidents traités

La disponibilité du Système d'Information

- mise en œuvre de la dématérialisation de la chaîne comptable ;
- évolution des outils des sites culturels (Musée Départemental d'Art Ancien et Contemporain, Grand, Domremy) ;
- intégration de la retenue à la source dans le SIRH ;
- renouvellement du parc informatique (PC, moyens d'impressions) ;
- changement de la tireuse de plan ;
- remise à niveau de la salle informatique du 8 rue de la préfecture ;
- mise en œuvre d'un groupement d'achat Telecom avec d'autres collectivités ;
- renouvellement du parc serveur (moitié du parc) ;
- augmentation du niveau de sécurité du SI (forte augmentation des attaques au cours de l'année).

> 1 400 matériels gérés (hors collèges)

> 15 serveurs physiques renouvelés (hébergeant 70 serveurs virtuels)

> INNOVER et proposer de nouveaux usages :
- fournir une offre Wifi sur les sites départementaux ;
- développer l'usage des outils collaboratifs.

Innover

- poursuite du déploiement Wifi sur les sites distants ;
- acquisition de solutions collaboratives et de gestion de projet.

> DÉVELOPPER une offre numérique dans les collèges vosgiens :
- mettre à niveau et gérer l'infrastructure des collèges ;
- développer une offre de services à destination des collèges ;
- assurer la maintenance des équipements informatiques des collèges.

L'offre numérique dans les collèges vosgiens

- déploiement du Plan Numérique Collèges (raccordement en fibre optique, Wifi, sécurité) ;
- fourniture de copieurs aux collèges ;
- reprise en maintenance du parc informatique des collèges ;
- déploiement de la campagne d'équipement 2018 (tablettes, PC, VPI).

> 27 collèges migrés

> 2 500 tablettes gérées

> 4 000 PC repris en gestion

METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE, EN APPUI AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

OBJECTIFS — ACTIONS PHARES

> METTRE en adéquation le Système d'Information avec les politiques départementales
- mettre en œuvre de nouveaux outils afin d'améliorer le fonctionnement de la collectivité ;
- faire évoluer le parc informatique et les outils afin de proposer un service performant aux agents départementaux ;
- déployer une infrastructure performante.

> plus de 6 000 000 de pages imprimées par les services

> 605 agents formés (73 formations)

> 15 services ou directions accompagnés en spécifique

La mise en adéquation du SI avec les politiques départementales

- déploiement de la solution de dématérialisation des envois aux Élus (convocations, documents) ;
- mise en production du dossier numérique de l'enfant à la Maison de l'Enfance et de la Famille (MEF) ;
- publication d'applications géographiques : Inforoute 88 (version 2), MonPanierLocal ;
- développement de l'outil de gestion des subventions ;
- analyse et schéma directeur du Système d'Information Décisionnel (SID) ;
- extension de l'outil de supervision des impressions (90 % du parc couvert) ;
- formation des agents aux outils bureautiques et accompagnements spécifiques à la demande ;
- changement de l'outil de gestion de parc vers une solution libre ;
- installation d'un outil de traçabilité afin de préparer la conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ;
- renouvellement de la plateforme de gestion des flux réseaux.

METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE, EN APPUI AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

OBJECTIFS — ACTIONS PHARES

LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION (DICOM)

> ACCROÎTRE la visibilité de la collectivité « Partout et tout le temps »

La visibilité de la collectivité

- déploiement d'un nouveau canal de diffusion de l'information baptisé VOSGES MAG, qui regroupe le magazine départemental, l'éditorialisation du site portail vosges.fr et le lancement d'une application mobile ;
- mise en œuvre d'un plan-médias conséquent auprès de la Presse Quotidienne Régionale (PQR) ;
- accompagnement de nombreuses opérations de la collectivité, en appui aux directions opérationnelles (création de lignes graphiques, d'outils de communication papier ou numérique notamment) : la consultation citoyenne, les Assises de l'évaluation, la journée de lancement de la saison estivale et de présentation du Schéma du tourisme, le Plan numérique, le Plan santé, le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public, l'opération «monpanierlocal », la politique numérique des Espaces Naturels Sensibles, le dossier de la Maison de la Montagne...

> DÉVELOPPER un programme d'évènements, avec des manifestations organisées en interne de A à Z

Le programme d'évènements

- la soirée de l'attractivité sur le thème de l'innovation ;
- les portes ouvertes au Conseil départemental, sous la forme d'Escape Game lors des Journées du Patrimoine ;
- les ateliers ou colloques J3V avec les forces vives du territoire et dernièrement les EPCI ;
- la participation à une dizaine de salons grand public ou professionnels (Contrexéville by Je Vois la Vie en Vosges, Tourissima à Lille, le salon Vert Bleu Soleil à Liège, forum Deptour à Paris, salon des Thermalies à Paris, salon du Randonneur à Lyon, salon Pollutec à Lyon, salon de l'Agriculture, fête champêtre Foré, salon Happy Senior à Épinal).

> 165 000 visiteurs sur Vosges.fr (+ 10 % depuis la mise en place de Vosges Mag avec 2 articles publiés par jour en moyenne et des alertes régulières sur l'application)

> 20 campagnes de communication engagées dans la PQR

Escape Game à l'Hôtel du Département

METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE, EN APPUI AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

OBJECTIFS — ACTIONS PHARES

> POURSUIVRE les campagnes de communication en mass-média

Les campagnes de communication

- parrainage de la Météo des neiges sur les antennes de France 2, France 3 nationale et sur France 3 Alsace/Lorraine ;
- mise en œuvre de partenariats ciblés à destination des clientèles touristiques, à l'exemple de la plateforme digitale mise en place avec le groupe Lagardère en lien avec les sites de Paris Match, le Routard et Elle, ou encore l'opération conduite avec Michelin pour la réalisation d'un guide touristique à destination des enfants « Les Petits Explorateurs Vosges ».

> MAINTENIR la dynamique de la marque territoriale « Je Vois la Vie en Vosges » (J3V)

La marque territoriale J3V

- conduite de nouveaux partenariats (ONF, CAPEB, Chambre d'Agriculture, Thiriet pour les plus importants) ;
- mise en vente de produits floqués J3V.

> 500 participants à la soirée de l'attractivité

> 3 000 visiteurs aux Journées du Patrimoine

> 1 482 produits J3V vendus pour 23 268 €

> 208 spots Météo des neiges de 12 s' (3 100 000 téléspectateurs touchés)

> 168 735 visites (partenariat Lagardère)

AUGMENTER ENCORE LA NOTORIÉTÉ DE LA MARQUE VOSGES

AXES — ACTIONS PHARES

> DÉPLOYER la marque Vosges sur le territoire

JE VOIS LA VIE EN VOSGES

Rendre la marque plus visible

▸ Poursuite du déploiement de la marque « Vosges » avec le maintien et l'enrichissement des outils mis en œuvre en 2017 : communication par l'affichage et l'objet publicitaire, prise de parole régulière sur le réseau Vosges Mag (magazine papier et application mobile), publication quotidienne de posts sur les réseaux sociaux et notamment Facebook, avec une reprise des actualités de la marque et de celles des partenaires.

Développer l'appropriation de la marque par le territoire et les opérateurs

▸ Poursuite des partenariats, dont 7 majeurs avec des structures départementales, et de la communication par la distribution ou la vente d'objets publicitaires.

JE SUIS AGRI-CULTEUR & JE VOIS LA VIE EN VOSGES

#HEUREUXDEVOUSNOURRIR

9 actions partenariales ont été contractualisées avec la Chambre des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment des Vosges (CAPEB 88), l'Office National des Forêts (ONF), le Festival du film fantastique, le Groupe Thiriet, la Commune de Contrexéville, le Syndicat Intercommunal de COllecte et de VAlorisation des Déchets ménagers (SICOVAD), la Chambre d'Agriculture, le Triathlon, les personnels des remontées mécaniques.

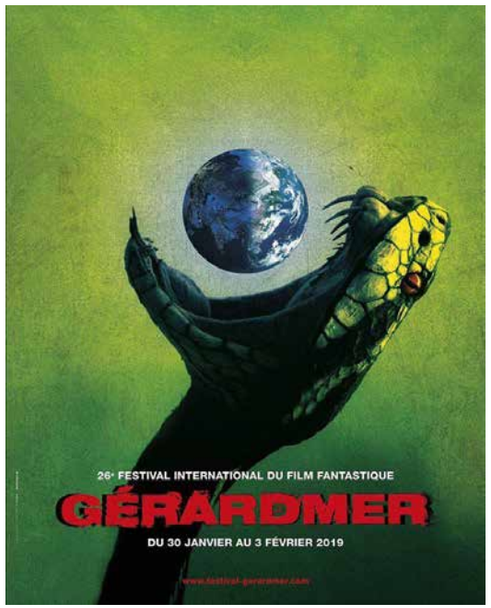

> 40 000 abonnés Facebook

> 170 partenaires tous dispositifs confondus

AUGMENTER ENCORE LA NOTORIÉTÉ DE LA MARQUE VOSGES

AXES — ACTIONS PHARES

Coconstruire la notoriété de la marque (favoriser « l'économie de la renommée »)

▸ Les campagnes de communication conduites depuis 2010 ont permis d'installer et de faire connaître la marque Vosges sur son territoire et au-delà, tout en offrant des opportunités commerciales pour la destination touristique. Les audiences cumulées de ces campagnes ont ainsi exposés 57 % de la population française à un message associant la marque, le territoire et une offre touristique.

Cette année, le parrainage de la météo des neiges sur France Télévisions s'est accompagné d'une action de marketing affinitaire destinée à une clientèle ciblée de proximité pour l'inciter à vivre une expérience vosgienne sous le signe du bien-être, des loisirs de pleine nature et de la découverte des sites emblématiques du territoire.

> 4 salons touristiques avec affichage de la marque (Tourissima à Lille, Vert Bleu Soleil à Liège, les Thermalies à Paris, le Salon de l'agriculture à Paris)

> 12 accueils presse

> 509 076 € de Contre Valeur Publicitaire pour **9 647 €** investis en frais d'accueil (correspond à l'équivalent que le Département aurait eu à payer en insertions publicitaires pour voir paraître le même nombre d'articles dans les supports des médias mobilisés)

> 11 mini-dossiers envoyés à un fichier qualifié de **1 700 journalistes**

> CRÉER ou soutenir les évènementiels qui mettent en avant l'identité Vosges

Organiser des évènements identifiés « Vosges » portant les valeurs du territoire

▸ organisation à Vittel d'une soirée dédiée à l'attractivité sur le thème de l'innovation ;

▸ mise en place d'un colloque-formation à l'intention des EPCI pour les inciter au déploiement de la marque « Vosges » sur leur territoire ;

▸ sensibilisation des centres-bourgs.

> 22 intervenants et **400 participants** à la soirée attractivité

DONNER À TOUS LES JEUNES VOSGIENS LES ATOUTS POUR CONSTRUIRE LEUR AVENIR DANS LE DÉPARTEMENT

AXES

> FAVORISER une offre de formation d'enseignement supérieur sur le territoire, en cohérence avec les activités économiques de ce dernier

> PROPOSER un service d'accompagnement auprès des jeunes pour leur recherche de stage qualifiant dans les Vosges

> FACILITER l'accès des jeunes au premier emploi, y compris par un accompagnement à la reprise d'entreprise

> 329 personnes coachées, dont **195** bénéficiaires du RSA

ACTIONS PHARES

- participation aux forums de l'orientation et des métiers organisés par les partenaires ;
- intégration pleine et entière du Service Public Général de l'Orientation.

Faciliter la mise en relation entre les entreprises et les jeunes en matière d'offre de stage

- réflexion autour d'une plateforme « Emploi-Stage » en lien avec les partenaires vosgiens, en vue d'une sortie de l'outil au second semestre 2019.

Conforter le dispositif « Jeunes Prêts à Bosser »

- organisation d'informations collectives dans les six agences Pôle Emploi du département, en vue de faire la promotion du dispositif « Prêts à Bosser » auprès des demandeurs d'emplois ;
- participation aux plateformes d'informations collectives dans les MSVS pour les bénéficiaires du RSA.

RÉINDUSTRIALISER LE DÉPARTEMENT - GARANTIR LA SOLIDARITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE EN AGISSANT DE MANIÈRE PRIORITAIRE AUPRÈS DES TPE / PME ET DES FILIÈRES EMBLÉMATIQUES

AXES

> COORDONNER l'offre économique du territoire par le recensement, la qualification, la promotion, l'entretien et l'aménagement des zones d'activités

> 52 projets endogènes industriels identifiés et accompagnés

> 60 visites d'entreprises industrielles, dont 35 dans des entreprises membres du réseau Ambassadeurs des Vosges

> 40 projets exogènes accompagnés, dont **21 nouveaux projets** : **6** projets issus de Business France, **6** arrivés en direct, **1** issu du C2IME, **4** provenant des partenaires, **3** résultant de notre ancienne agence de prospection et **1** détecté sur salon

> 17 nouveaux projets identifiés ont reçu une réponse pour une implantation sur une zone Cap Vosges (4 visites sur site en présence des porteurs de projet) ;

> 5 projets en cours d'implantation.

ACTIONS PHARES

Favoriser et faciliter l'implantation de projets sur le département

- mise en place d'actions de prospection et d'accompagnement adaptées :
  - accompagnement de 40 projets exogènes et 52 projets endogènes, qui concernent soit de la création, soit du développement, soit du maintien d'activité ;
  - relais du correspondant régional de Business France (via les services de la Région Grand Est) : analyse hebdomadaire des fiches projets COSPE et positionnement sur 6 projets (réponse au cahier des charges en proposant une implantation Vosges avec 2 visites de site), élaboration de la synthèse des investissements réalisés par des entreprises étrangères dans les Vosges ;
  - membre actif du Commissariat d'Investissement à l'Innovation et à la Mobilisation Économique (C2IME) et relais pour information sur les projets Vosges : participation à 7 comités d'accélération et 5 comités de suivi en entreprises ;
  - participation aux 4 groupes de suivi des projets industriels Vosges, avec les partenaires du territoire.
- organisation et participation à 5 salons professionnels :
  - en visiteurs : Salon International du Transport et de la Logistique, Global Industrie, SEPEM Industries (Salon des Services, Équipements, Process et Maintenance), Équip'Hôtel ;
  - avec stand : Pollutec à Lyon, avec une présence commune de la Communauté d'Agglomération d'Épinal et de Vosj'Innove (organisation et animation des réunions de travail, dossier de presse, mise à jour de la brochure Filière Économie Circulaire, rencontre des 6 entreprises exposantes sur le salon).

Entretenir et commercialiser des parcs d'activités Cap Vosges

- signature des 4 conventions de délégation de gestion des zones d'activités Cap Vosges avec les 4 EPCI concernés ;
- travail collaboratif avec les services de la Direction des Routes et du Patrimoine : comités de suivi mensuels, rendez-vous sur zone conjoints.

RÉINDUSTRIALISER LE DÉPARTEMENT - GARANTIR LA SOLIDARITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE EN AGISSANT DE MANIÈRE PRIORITAIRE AUPRÈS DES TPE / PME ET DES FILIÈRES EMBLÉMATIQUES

AXES — ACTIONS PHARES

> INTÉGRER l'aéroport Épinal-Mirecourt dans une véritable stratégie régionale

- avec 4 451 mouvements (atterrissages / décollages), dont 134 mouvements commerciaux, une augmentation de 11,70 % est à noter par rapport à 2017.

19 352 passagers ont été transportés, soit une hausse de 3,24 % par rapport à l'année précédente.

> CONTRIBUER au développement des filières emblématiques, notamment le bois, l'agroalimentaire, l'éco-construction, le textile, les arts de la table, le thermalisme

Favoriser la création et le développement des entreprises vosgiennes et pérenniser leurs activités et emplois

- Réseau Ambassadeurs des Vosges :
  - organisation et animation de 4 Matinales, du Speed-Meeting, de l'atelier RSE, de la mi-plénière et plénière ;
  - actualisation de l'annuaire ;
  - mise en place de la convention de coopération avec Pôle Emploi pour l'accompagnement du conjoint dans le cadre de l'attractivité du territoire ;
  - animation de la page Facebook Ambassadeurs des Vosges ;
  - représentation du réseau lors d'évènements organisés par les partenaires : rencontre annuelle étudiants / entreprises organisée par l'Association Gestion Services Universitaires (AGSU), rencontre annuelle clubs et réseaux d'entreprises organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), soirée Prestige organisée par le Centre des jeunes dirigeants (CJD).

Tour de contrôle

Partenariat d'aide à l'investissement immobilier des entreprises

- réception de 58 lettres d'intention provenant d'entreprises industrielles, commerciales, artisanales (22 rejets de projets qui n'entraient pas dans les critères d'éligibilité) ;
- signature de 9 conventions.

Aéroport Épinal-Mirecourt

FIDÉLISER LES CLIENTÈLES TOURISTIQUES DE NOTRE TERRITOIRE

AXES — ACTIONS PHARES

> SOUTENIR et aider à structurer une offre touristique de qualité

Apporter une aide financière et d'ingénierie à la qualification des projets

- arrêt du dispositif régalien des aides au tourisme en mai, suite à un courrier du Préfet des Vosges interdisant dorénavant l'appui financier du Conseil départemental aux entreprises, aux particuliers et aux associations ;
- mise en place du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise touristique avec les 11 EPCI des Vosges et validation du règlement touristique ;
- lancement de 2 appels à projets pour les centres de vacances des Vosges, afin de favoriser les séjours scolaires avec nuitées des écoles vosgiennes ;
- 247 porteurs de projets privés accompagnés (majoritairement pour des projets de meublés de tourisme et de restaurants), avec des investissements touristiques qui se concentrent sur les zones les plus touristiques du département (Hautes-Vosges et Vittel).

> 712 563 € d'aides aux projets touristiques d'intérêt départemental

Aider à la professionnalisation des acteurs

- ouverture de la Maison de la montagne du Massif des Vosges à La Bresse ;
- appui et gestion de la fusion des entités du Système d'Information Touristique LORrain (SITLOR) dans le cadre du regroupement des offices de tourisme des Vosges (5 entités fusionnées) ;
- organisation de la 1ère bourse d'échange de documentations touristiques à Capavenir Vosges le 16 mai, avec près d'une cinquantaine de partenaires touristiques exposants et une centaine d'acteurs présents.

> 2 clubs utilisateurs SITLOR organisés

> 12 journées de formations / actions mises en œuvre

> 1 club utilisateurs plateforme Taxe de séjour

Maison de la Montagne

FIDÉLISER LES CLIENTÈLES TOURISTIQUES DE NOTRE TERRITOIRE

AXES — ACTIONS PHARES

> ORIENTER l'offre « Vosges » vers la clientèle cible « Nature et famille »

> 9 stations engagées

> 16 sites de visite accompagnés

> 14 prestataires formés

> 8 suggestions de séjours hivernaux construites

> 16 offres d'activités en famille avec des animaux créées

> 16 domaines nordiques audités

Ski nordique à La Tétine

L'Échappée Bleue, Moselle-Saône

> 10 500 participants à la semaine fédérale de cyclotourisme, à Épinal (coordination et pilotage de la présence sur le stand du Département)

> 13 vélos à assistance électrique, acquis par des collectivités ou des offices de tourisme, aidés pour 6 100 €

> 307 cyclistes par jour observés sur la véloroute « l'Échappée Bleue, Moselle-Saône à vélo »

> 15 parcours vélo « coup de cœur » balisés et valorisés sur l'application bike.vosges.

Conforter le tourisme hivernal

- pilotage de la filière « Massif des Vosges en famille » dans le cadre du Contrat de destination du Massif des Vosges ;
- pilotage de la filière nordique à l'échelle du Massif des Vosges (diagnostic, enjeux et objectifs, stratégie, plan d'actions, gouvernance, financement...) ;
- signature d'un partenariat avec Alsace Destination Tourisme.

Construire et organiser les filières du tourisme nature

- pilotage de la filière vélo départementale :
  - 1 conférence organisée sur la taille des arbres et arbustes d'ornement à Épinal ;
  - la Commune de Bellefontaine accompagnée individuellement ;
  - 2 comités de pilotage du Comité d'itinéraire « l'Échappée Bleue, Moselle-Saône à vélo » (canal des Vosges) ;
  - 4 réunions de concertation avec les partenaires des Vosges en vue d'adopter le 1er Schéma Cyclable des Vosges ;
  - 1 journée des labélisés « Accueil vélo organisée en novembre ».

Promouvoir la filière du tourisme bien-être et du thermalisme

- animation de la marque départementale FORê l'Effet Vosges ;
- lancement d'un ambitieux programme de Recherche et Développement sur la gamme cosmétique de la marque, en partenariat avec les Laboratoires Phytodia ;
- participation aux travaux de la Fédération thermale du Grand-Est à laquelle le Département adhère.

Accompagner le développement du tourisme culturel et gastronomique

- cette filière transversale aux trois autres a fait l'objet d'une restitution lors de la présentation du Schéma du tourisme le 16 mai à Capavenir Vosges ;
- des sites de visite ont été mis en valeur avec la sortie du Guide Michelin Vosges « Les petits Explorateurs ».

PRIVILÉGIER L'INSTALLATION DES NOUVEAUX EXPLOITANTS, LA DIVERSIFICATION AGRICOLE ET LA GESTION ÉCONOMIQUE ET DURABLE DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE

AXES — ACTIONS PHARES

> PROPOSER un partenariat avec les organisations agricoles favorisant l'installation, le maintien et le développement des exploitations

> SOUTENIR l'investissement et favoriser la diversification agricole

> 130 producteurs inscrits sur monpanierlocal.vosges.fr

Favoriser l'accompagnement des exploitations

- dans le cadre du partenariat avec les associations à vocation agricole, 12 dossiers ont été soutenus pour un montant total d'aides votées à hauteur de 14 300 €.

Soutenir l'installation agricole

- Soutien Départemental aux Initiatives Agricoles (SDIA) : 68 exploitations concernées ont été soutenues pour un montant total d'aides votées de 566 661 € ;
- Soutien Départemental aux Initiatives Rurales (SDIR) : 24 dossiers ont été instruits pour un montant total d'aides votées de 203 542 €.

Aider les entreprises agro-alimentaires et forestières

- lancement de « monpanierlocal.vosges.fr » le 5 juillet : site de géolocalisation des producteurs vosgiens qui font de la vente directe ;
- 2 dossiers instruits dans le cadre du soutien aux entreprises agro-alimentaires et forestières, pour un montant total d'aides votées de 22 716 €.

> maintenir une politique sanitaire active

Maintenir un service de diagnostic en santé animale performant

- suite à la décision de généraliser le plan d'éradication de la Diarrhée Virale Bovine (BVD), mis en place à l'initiative du Groupement de Défense Sanitaire (GDS), par analyses en Polymerase Chain Reaction (PCR - biologie moléculaire) sur l'ensemble des veaux nés cette année dans le département, 75 000 contrôles ont été effectués.

RENDRE ACCESSIBLES LE SPORT ET LA CULTURE AU PLUS GRAND NOMBRE

AXES

> POURSUIVRE l'action départementale

> 5 000 participants aux animations proposées en matière de lecture publique (plus de 50 bibliothèques participantes) ;

> 500 participants aux projections publiques pour « Chacun son court » ;

> 150 personnes aux ateliers Machin-Machine de présentation des robots et du codage.

Fréquentation des sites :

> 37 583 Grand et Domremy

> 18 115 Musée Départemental d'Art Ancien et Contemporain (MDAAC)

> 67 animations aux Archives départementales rassemblant **4 467** personnes

ACTIONS PHARES

Développer des animations culturelles

▸ Le festival de la poésie contemporaine « Poema » s'est déplacé à Cornimont. La bibliothèque s'est associée au Club vosgien pour proposer un parcours, ponctué par la présence d'une poétesse et d'un musicien. « Rencontre avec… le Portugal » a aussi apporté une ambiance très musicale. Les actions auprès de la petite enfance ont été renouvelées avec différents partenariats comme les Maisons de la Solidarité et de la Vie Sociale (MSVS) et les Lieux d'Accueil Parents-Enfants (LAPE). Des outils d'animations tournés vers le numérique ont été acquis et présentés dans le cadre de la manifestation « Machin-Machine », pour faire découvrir le codage aux jeunes publics. Dans le cadre de l'opération « Chacun son court », une action autour du cinéma et du numérique s'est ouverte à un plus large public, notamment des scolaires pour la moitié et des bibliothèques, en lien avec les nouveaux partenariats engagés sur la M@llette numérique.

De nombreuses actions ont été menées en direction du public sur les sites culturels départementaux :

- 20 janvier : Nuit de la lecture au MDAAC ;
- 19 mai : Meurtre à la maison natale de Jeanne d'Arc à Domremy ;
- 16 et 17 juin : Rues et Cies au MDAAC ;
- 22 juin : Restitution du projet Portraits de territoire sur le site de Grand ;
- 14/15 juillet : Week-end romain entre musique et combat sur le site de Grand ;
- 5 août : Domremy en scène un air de liberté, théâtre de rue sur le site de Domremy ;
- 18 et 19 août : Voyages au Moyen-Âge sur le site de Domremy ;
- 16 septembre : Le grand Zingali, spectacle de cirque dans le cadre de l'exposition François Klein au MDAAC ;

Week-end romain

Nuit de la lecture

Voyage au Moyen-Âge

Théâtre de rue

RENDRE ACCESSIBLES LE SPORT ET LA CULTURE AU PLUS GRAND NOMBRE

AXES

ACTIONS PHARES

Performance de danse, exposition François Klein

Illustration lumineuse

Visite exposition « De l'Air, de l'air »

- 26 et 31 octobre : Halloween au MDAAC ;
- 18 novembre : Performance de danse autour de l'exposition François Klein ;
- 1er, 2/ 8 décembre : Saint-Nicolas au MDAAC ;
- 15 et 16 décembre : Installations lumineuses et sonores de la Rue de la Casswe au MDAAC.
- Aux Archives départementales, de nombreuses animations ont été proposées autour des expositions « De l'air, de l'air » et « Les outils et nous ». Dans le cadre de l'opération « Machin-Machine », visites guidées, conférences, visites d'entreprises, ateliers artistiques et partenariat avec le cinéma Palace d'Epinal ont été proposés. Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, des démonstrations de reliure ont été proposées aux 218 visiteurs.

Exposition « Les outils et nous »

Favoriser les enseignements, les pratiques et l'éducation artistiques

▸ Le Conseil départemental accompagne les structures d'enseignement et de pratique artistiques en soutenant l'innovation pédagogique via le dispositif soutien aux projets innovants et en leur faisant bénéficier, à titre gratuit, des instruments de musique du Parc départemental d'instruments de musique et de matériel scénique.

Suite à l'intégration de l'association Vosges Arts Vivants au sein de la collectivité, le Département a poursuivi les actions de médiation culture et social, notamment par la mise en œuvre d'animations et d'accompagnement en Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

> 9 projets innovants soutenus pour **31 100 €**

> 44 EHPAD bénéficiaires d'animations et d'accompagnements de projets

RENDRE ACCESSIBLES LE SPORT ET LA CULTURE AU PLUS GRAND NOMBRE

AXES

ACTIONS PHARES

> POURSUIVRE
l'action départementale

Favoriser le développement des usages numériques pour la culture et le sport

▸ Dans le cadre du projet Grand Mémorial (base nationale des soldats français ayant participé à la Grande Guerre), toutes les fiches matricules des classes 1887 à 1921 ont été indexées et sont accessibles sur le nouveau site Internet des Archives départementales.

Afin de permettre au public de découvrir les œuvres de manière ludique et moderne, le MDAAC a mis en place de nombreux outils de médiation numérique (tablettes tactiles, douches sonores ...).

À Grand, le site archéologique offre désormais à ses visiteurs une nouvelle expérience de visite par l'intermédiaire d'une grande table tactile qui permet au public de découvrir, de manière ludique, les caractéristiques de cette agglomération antique et les nombreuses découvertes qui y ont été réalisées.

Le Conseil départemental a poursuivi la mise à disposition de ressources numériques (cinéma, musique, autoformation en langues et informatique, presse et magazines...) auprès des 65 bibliothèques partenaires à travers la plateforme « la M@llette numérique ». La manifestation « Chacun son court » s'est déroulée en septembre et les usagers de la mallette ont pu découvrir de nombreux films de court-métrage à domicile ou en projection publique dans les bibliothèques.

> 153 000 feuillets matricules indexés

> 27 671 550
pages vues sur le site internet des Archives départementales

> 987
inscrits à la M@llette numérique

Faciliter l'accès à la culture et au sport pour les jeunes

▸ Aux Archives départementales, les jeunes ont bénéficié de plusieurs opérations : ateliers de fabrication de fusées et de cerfs-volants, ateliers artistiques (art postal, peinture sans pinceau), concours de fusées. Le Service éducatif a poursuivi ses missions d'accueil de scolaires dont 458 élèves, qui ont participé à la réalisation de l'exposition « Notre commune vue d'en haut ».

Les 3 sites culturels ont poursuivi leur politique de développement d'animations à destination du jeune public :

- les anniversaires au MDAAC les mercredis après-midi ;
- participation au dispositif MUMO au MDAAC ;
- ateliers hors temps scolaire sur les sites culturels ;
- ateliers à destination des centres sociaux d'Épinal ;
- accueil de groupes scolaires.

Le Département a poursuivi le développement de la carte ZAP+88.

> 807
scolaires ont bénéficié de l'accueil du Service éducatif

> 14 796
titulaires de la carte ZAP+88

RENDRE ACCESSIBLES LE SPORT ET LA CULTURE AU PLUS GRAND NOMBRE

AXES

ACTIONS PHARES

> 242
manifestations accompagnées techniquement

> 48
compétitions ou événements accompagnés financièrement

CÉRÉMONIE DU MÉRITE SPORTIF

> 72 nominés

> 12 lauréats

> 800 spectateurs

GRANFONDO VOSGES

> 1 600
inscrits dont 50 % d'étrangers, avec des retombées économiques pour le territoire évaluées à 190 000 €

Promouvoir la vocation sportive du département

▸ Le Conseil départemental a poursuivi le développement du parc de matériel d'organisation, ainsi que ses partenariats avec les organisateurs de compétitions sportives d'envergure.

Comme chaque année, il a aussi organisé la cérémonie du Mérite Sportif, afin de mettre en lumière les plus méritants représentants du sport vosgien.

Le Département a également impulsé, en partenariat avec la société Golazo, l'organisation d'une épreuve cyclosportive d'envergure internationale, le « Granfondo Vosges ».

Faire du sport un vecteur de cohésion sociale

▸ Le travail engagé avec les clubs sportifs structurants du département a été poursuivi, afin de les encourager à inscrire leurs actions de cohésion sociale dans leur projet associatif.

> 11
clubs bénéficiaires

> 3
conventions d'objectifs signées

RENDRE ACCESSIBLES LE SPORT ET LA CULTURE AU PLUS GRAND NOMBRE

AXES

> ACCOMPAGNER les acteurs locaux dans le développement d'une offre culturelle et sportive équilibrée

Bibliothèque du Val d'Ajol

> 5 réunions de territoire réunissant 80 bibliothécaires salariés et bénévoles

> 98 289 documents prêtés

> 72 structures soutenues pour **555 000 €**

> 402 942 bénéficiaires des actions et structures soutenues

> 347 chartes sport signées avec les clubs

> 54 contrats d'objectifs signés avec les comités

ACTIONS PHARES

Assurer un rôle de conseil auprès des bibliothèques / médiathèques et mettre à leur disposition des ressources

▸ la Médiathèque départementale accompagne les territoires dans leurs projets de construction / réhabilitation de bibliothèques (aide à la définition des besoins, au suivi de chaque étape du projet, au recrutement des équipes, à la mise en réseau des bibliothèques...). Elle conseille les bibliothécaires bénévoles et salariés du territoire sur le fonctionnement et l'animation de ces lieux de vie (aide pour le « désherbage » des collections, le réaménagement et la modernisation des espaces et des services, la formation des équipes...). De nouvelles bibliothèques ont ouvert leurs portes à Liffol-le-Petit, Haréville, Lironcourt, Jussarupt et Le Val d'Ajol. Quelques projets de médiathèques sont en cours de réflexion et/ou de réalisation à Saint-Dié-des-Vosges, Chaumousey, Arches et Xertigny.

De nombreuses réunions de médiation ont été initiées sur le territoire pour présenter la mise à disposition de ressources numériques dans le cadre du partenariat (communes, EPCI et Conseil départemental) autour de la M@llette numérique.

Afin de poursuivre la professionnalisation des bibliothécaires vosgiens, le service de la Médiathèque départementale a déployé un nouveau programme de formations à destination des bénévoles et des salariés. Des réunions sur les territoires ont permis des échanges autour des thématiques de Facebook en bibliothèque et des partenariats en bibliothèque.

> 22 formations

> 38 collectivités accompagnées par la Médiathèque départementale et 136 bibliothèques publiques vosgiennes desservies

Développer un partenariat culturel avec les territoires

▸ le Conseil départemental accompagne financièrement, techniquement et en matière d'ingénierie les partenaires culturels du territoire au travers de deux axes : l'irrigation du territoire et le soutien à la création et à la diffusion.

Aider à la structuration de l'offre sportive

▸ le Département soutient l'investissement en petit matériel des clubs sportifs afin de les aider à développer leur activité. Une contractualisation avec les comités sportifs départementaux est également mise en place pour la mise en œuvre de leurs obligations fédérales, notamment en matière de formation des bénévoles et des cadres et de détection des sélections départementales.

RENDRE ACCESSIBLES LE SPORT ET LA CULTURE AU PLUS GRAND NOMBRE

AXES

> TRAVAILLER à la valorisation des sites culturels et patrimoniaux du territoire avec une priorité donnée à ceux qui ont un intérêt départemental

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

> 13 124 documents consultés en salle de lecture ;

> 413 746 sessions de consultation du nouveau site Internet.

MDAAC

> 18 115 visiteurs

> 14 649 visiteurs sur le site web

> DÉCLINER la politique et la stratégie de la collectivité en matière de sport et de culture sous la forme de schémas opérationnels

ASSISES DE LA CULTURE

> 215 participants

> 16 actions concrètes proposées

ACTIONS PHARES

Assurer la conservation du patrimoine écrit vosgien

▸ les collections des Archives départementales ont augmenté d'environ 491 mètres linéaires. Les activités de classement se sont poursuivies à un rythme élevé.

Assurer la conservation du patrimoine des sites culturels départementaux et le valoriser

▸ plusieurs expositions ont été organisées au MDAAC pour valoriser ses collections et développer son attractivité :

- « Couples », du 5 mai au 31 août, à l'occasion de la mise en place d'un nouveau partenariat et d'un « billet faveur » entre le Musée de l'Image et le MDAAC ;
- « Les Métamachines de François Klein », du 15 septembre au 20 décembre, dans le cadre du projet transversal « Machin-Machine » qui invitait à s'interroger sur les relations de l'homme avec la machine au travers d'une riche programmation.

▸ cette année a également été consacrée à la mise en ligne des collections sur le site Internet du MDAAC, ainsi que sur celui de Grand, dans l'objectif de mieux faire connaître ce patrimoine et de le rendre accessible au plus grand nombre. Parallèlement, l'achèvement du plan de réorganisation des réserves du MDAAC, dans une démarche de chantier des collections, a permis d'initier le second récolement décennal des collections.

▸ enfin, une première opération de mise en réseau des Musées de France des Vosges a été réalisée avec, en particulier, la coordination éditoriale d'une plaquette de présentation des collections de ces Musées.

Instaurer et conforter l'élaboration des schémas départementaux

▸ après l'élaboration d'un diagnostic territorial approfondi du sport et l'organisation d'assises du sport en 2017, le Schéma départemental du sport a été adopté en début d'année. En parallèle, le Conseil départemental a réalisé un diagnostic départemental de la culture. Après la phase diagnostic, des préconisations ont été rédigées et le résultat a été présenté le 10 avril, à l'occasion d'assises de la culture. Le travail réalisé lors des assises a permis d'élaborer un Schéma départemental de la culture, qui vise à mieux cibler l'intervention du Département et à la rendre plus efficiente.

GÉNÉRALISER LES USAGES DU NUMÉRIQUE
POUR FACILITER LE LIEN AVEC LES VOSGIENS

AXES — ACTIONS PHARES

> S'APPUYER sur l'offre déjà présente sur le territoire

Accompagner les collectivités dans une démarche de dématérialisation de leurs actes et services

▸ accentuation de la communication autour de la plateforme SPL-Xdemat proposée par le Département (réunions, communication écrite), en partenariat avec le Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Communes (SMIC). Grâce à ces actions de communication, le nombre de collectivités adhérentes a doublé.

> SIMPLIFIER la relation de l'usager à notre collectivité

Mettre en œuvre une solution de Gestion de la Relation Citoyen (GRC)

▸ déploiement de téléservices « à la demande », en fonction des besoins identifiés par les directions de la collectivité et formation d'un réseau de référent « téléservices » dans les directions concernées.

> 15 téléservices permanents ou ponctuels déployés

GARANTIR UN MAILLAGE TERRITORIAL DES COLLÈGES
POUR UNE OFFRE ÉDUCATIVE ÉQUILIBRÉE

AXES — ACTIONS PHARES

> DÉFINIR le réseau des collèges dans le cadre d'une réflexion sur la carte scolaire en tenant compte des problématiques d'aménagement du territoire

EFFECTIFS ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018

14 988 élèves

Établir un plan collèges pour les 10 ans à venir en adéquation avec l'évolution démographique

▸ la fermeture du site de La Bresse est effective depuis la fin de l'année scolaire 2017/2018. Elle avait été différée d'une année pour mener à bonne fin les travaux destinés à optimiser l'accueil des élèves sur le site de Cornimont. L'avenir du bâtiment a été assuré avec la création d'une Maison de la Montagne, qui a pour vocation de développer les métiers de la montagne, du sport et du tourisme.

Redéfinir les modalités de financement des Centres d'Information et d'Orientation (CIO) pour maintenir le maillage territorial en lien avec l'Éducation Nationale

▸ le désengagement financier total du Département est effectif au 31 décembre 2018. Les seuls crédits inscrits en 2019 concernent les consommations de fluides 2018 non facturées à la clôture du budget. Les CIO d'Épinal, Saint-Dié-des-Vosges et Neufchâteau ont été transformés en CIO d'État. Afin de garantir le maillage territorial suite à la fusion des CIO d'Épinal et Remiremont, le Conseil départemental a mis à disposition des locaux au sein du collège Charlet de Remiremont pour l'implantation d'un Point Accueil.

3 CIO
1 Point Accueil maillage préservé

Collège de Capavenir Thaon-les-Vosges

GARANTIR UN MAILLAGE TERRITORIAL DES COLLÈGES
POUR UNE OFFRE ÉDUCATIVE ÉQUILIBRÉE

AXES

> DOTER les collèges de demain des conditions optimales d'enseignement (équipement, nouvelles technologies, ouverture des établissements sur l'extérieur, fonctionnement etc.) en assurant une équité et une offre éducative équilibrée

> 64 classes mobiles dans **19** collèges équipées chacune de **15** tablettes

> 24 photocopieurs fournis dans **14** collèges

> 2 200 000 connexions sur l'ENT presque atteintes

ACTIONS PHARES

Déployer le numérique dans les collèges publics

▸ dans le cadre du Plan Numérique Collèges, il a été procédé à la poursuite des dotations en classes mobiles couplée à la remise à niveau des infrastructures réseaux et au déploiement du Wifi. La campagne d'équipement 2018 a été menée conjointement avec la Direction des Systèmes d'Information, qui a par ailleurs repris en maintenance le parc informatique des collèges.

Le Département a souhaité faire bénéficier les collèges publics du marché d'achat et de maintenance de photocopieurs conclu pour ses services avec la Société EFIKA. Outre l'avantage financier lié aux économies d'échelle, l'objectif majeur est d'apporter aux établissements un cadre juridique sécurisé. Le Conseil départemental conserve la propriété du matériel et assure l'avance des coûts de consommation et de maintenance, lesquels sont refacturés trimestriellement aux collèges.

Dans le cadre de la création de la Région Grand Est, le groupement de commandes établi pour fournir un Environnement Numérique de Travail (ENT) aux collèges s'est élargi pour s'adapter au nouveau périmètre. « Mon Bureau Numérique » s'est substitué à « PLACE », avec une offre complète ENT, outil de vie scolaire, outil de création de cours et une ergonomie moderne propice à la communication.

Assurer l'équipement des collèges publics

▸ l'expérimentation d'achat direct initiée en 2016 est devenue la règle, à laquelle n'échappent plus désormais que les matériels pédagogiques non couverts par l'offre UGAP. Le recensement des besoins est facilité par le recours à une plateforme en ligne paramétrée à l'aide de référentiels produits actualisés chaque année.

> 650 000 €
consacrés à l'équipement des collèges

GARANTIR UN MAILLAGE TERRITORIAL DES COLLÈGES
POUR UNE OFFRE ÉDUCATIVE ÉQUILIBRÉE

AXES

PROJETS SUBVENTIONNÉS

> 245 collèges

> 71 écoles

> 4 570 000 €
consacrés au fonctionnement des collèges publics et privés

ACTIONS PHARES

Favoriser la réalisation d'actions éducatives dans les collèges et les écoles

▸ découverte des métiers, développement durable, culture, santé, citoyenneté : le Département soutient les projets éducatifs menés par les collèges. Inscrite dans le cadre d'un appel à projets, l'aide ainsi apportée vise à encourager l'ouverture des établissements sur leur environnement, contribuant ainsi à la réussite des élèves.

Assurer le fonctionnement matériel des collèges

▸ cette mission relève des compétences obligatoires et consiste à accorder aux collèges les moyens financiers et matériels en vue d'offrir aux élèves les meilleures conditions de réussite et d'épanouissement.

Accompagner les collèges publics pour la réalisation de leurs travaux

▸ traditionnellement, le Département alloue des subventions aux collèges publics pour l'achat de fournitures et matériels destinés à la réalisation de travaux lui incombant en sa qualité de propriétaire et qui sont assurés par les agents de maintenance. Parallèlement, le Conseil départemental participe aux frais de fonctionnement des Équipes Mobiles d'ouvriers professionnels dans le cadre d'un partenariat avec la Région, ainsi qu'aux travaux réalisés dans les cités scolaires.

Favoriser l'investissement des collèges privés

▸ le Département a fait le choix de recentrer son aide volontaire à l'investissement des collèges privés sur l'équipement en matériel informatique, dans le respect de la Loi Falloux.

GARANTIR UN MAILLAGE TERRITORIAL DES COLLÈGES
POUR UNE OFFRE ÉDUCATIVE ÉQUILIBRÉE

AXES — ACTIONS PHARES

> OPTIMISER la qualité de service de la restauration scolaire et de l'entretien des bâtiments

> 33 cuisines autonomes produisent annuellement **1 500 000** repas

> x 3
Entre 2017 et 2018, le volume des achats effectués par les collèges via la plateforme Agrilocal a été multiplié par **3**

Cantine du collège Le Tertre à Remiremont

Offrir une restauration scolaire de qualité sur l'ensemble du territoire

▸ le Département cultive une particularité dont il est fier, puisqu'il fait partie des rares collectivités à avoir fait le choix de maintenir les services de restauration dans les établissements scolaires. La recherche de l'équité constitue le fil rouge de la politique départementale : elle passe par l'harmonisation des tarifs et de la qualité ; elle se veut aussi responsable avec un recours à l'approvisionnement local. La restauration scolaire est à valoriser : un groupe projet a posé les bases d'un événementiel mettant à l'honneur les restaurants scolaires et leur chef dans le cadre d'un concours assorti d'un palmarès, en partenariat avec d'autres acteurs locaux du monde de la gastronomie.

Le jeudi 19 avril, le collège de Mirecourt accueillait le Président de la République Emmanuel MACRON autour d'un petit-déjeuner sur le thème de l'alimentation et des filières courtes.

Mettre en adéquation les effectifs et les niveaux de service

Favoriser la mutualisation des agents et des matériels entre collèges

▸ dans le cadre d'une concertation menée avec les représentants des collèges, il est apparu opportun de formaliser le mode opératoire en vigueur en matière de gestion des absences et des remplacements des Adjoints Techniques Territoriaux des Établissements d'Enseignement (ATTEE). Ces dispositions ont été réunies dans un document annexé à la convention-cadre signée avec chaque établissement. Il définit des bases partagées entre l'autorité hiérarchique (Département) et l'autorité fonctionnelle (collèges) pour garantir une équité et un niveau de service satisfaisant, mais aussi mettre en adéquation le capital humain et la qualité d'accueil des usagers.

> ACTION PARTICULIÈRE

Collège de Vagney

▸ suite à des problématiques bâtimentaires et aux conclusions défavorables du Bureau d'Études, le collège de Vagney a été relogé dans les locaux du Lycée de Saulxures-sur-Moselotte. Un groupe de travail multipartite a été constitué pour accompagner les prises de décisions et favoriser la communication. Les élèves ont effectué leur rentrée sur le site du Lycée de Saulxures-sur-Moselotte très exactement 8 jours après le ressenti des vibrations en salle 21 du collège de Vagney.

PRIVILÉGIER LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES
EN PERTE D'AUTONOMIE ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
GRÂCE À UN MAILLAGE TERRITORIAL DES SERVICES

AXES — ACTIONS PHARES

> CRÉER la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

MDA

> 1 MDA siège et 6 MDA de proximité (Neufchâteau, Vittel, Épinal, Remiremont, Bruyères et Saint-Dié-des-Vosges)

> 89 vosgiens en situation de handicap se sont adressés à une MDA de proximité (bilan sur les 3 premiers mois d'existence) (Plaquette MDA)

Développer le maillage territorial de l'accueil des personnes en situation de handicap

▸ inauguration de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) le 1er juin, guichet unique pour les personnes en situation de perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap (rapprochement en un seul lieu des services de la Direction de l'Autonomie et des services de la MDPH).

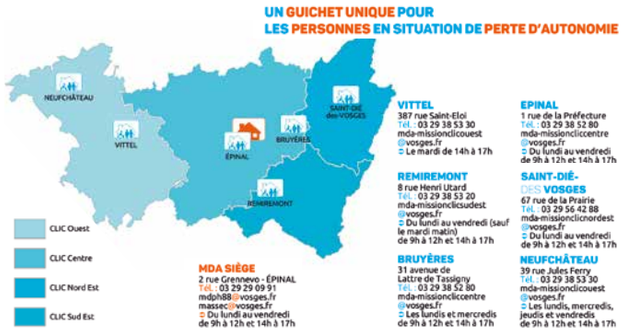

> ÉTUDIER les possibilités d'alternatives à l'hébergement en établissement

APA

> 7 619 bénéficiaires, dont **3 512** à domicile, **3 886** en établissements (dotation globale) et **221** en établissements hors Vosges

HÉBERGEMENT ET AIDE MÉNAGÈRE

> 1 702 bénéficiaires PA / PH

ACCUEILLANTS FAMILIAUX

> 26 personnes titulaires d'un agrément

> 34 personnes accueillies

Prendre en compte les besoins liés à la perte d'autonomie en s'appuyant sur les dispositifs réglementaires nationaux

▸ Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) ;

▸ aide à l'hébergement et aide ménagère au titre de l'aide sociale Personnes Âgées / Personnes Handicapées (PA / PH) ;

▸ gestion de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) et de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP) ;

▸ accueil familial (agréments, places, suivi) ;

▸ prise en compte des frais kilométriques du personnel des Services d'Aide À Domicile (SAAD) suite à un audit et expérimentation avec les deux SAAD tarifés - ADMR / ADAVIE - de la faculté de report des heures non consommées en cas d'hospitalisation (mise en place avec effet au 1er janvier 2019).

PCH ET ACTP

> 2 270 bénéficiaires ayant des droits ouverts

> 204 personnes aidées à domicile par une association

> 534 personnes aidées à domicile par un aidant familial

PRIVILÉGIER LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP GRÂCE À UN MAILLAGE TERRITORIAL DES SERVICES

AXES

> OPTIMISER La qualité de service de la restauration scolaire et de l'entretien des bâtiments

SAVS OU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR PERSONNES HANDICAPÉES (SAMSPH)

> 236 contrats d'accompagnement

PSAD

> 7 bénéficiaires

AIDE POUR L'ADAPTATION DU LOGEMENT DE PA / PH

> 8 logements aménagés ou équipés suite à un financement extra-légal

> 744 visites réalisées par un ergothérapeute

ACTIONS PHARES

Renforcer l'offre de soutien et l'accompagnement à domicile des bénéficiaires et de leur famille (dispositif réglementaire)

- projet de création d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) supplémentaire de 25 places sur le département (territoire d'Épinal et Saint-Dié-des-Vosges) pour l'accompagnement des personnes malades psychiques.

Aider à l'autonomie des personnes

- Prestation de Soutien À Domicile (PSAD) ;
- aide pour l'adaptation du logement de PA / PH et à l'acquisition de matériel spécifique.

PRIVILÉGIER LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP GRÂCE À UN MAILLAGE TERRITORIAL DES SERVICES

AXES

> S'APPUYER sur les partenaires existants

PTA

> 9 bénéficiaires

FORUM « FAITES VOUS PLAISIR SENIORS »

> 590 visiteurs

> 219 visiteurs pour le Bus Autonomie

> 150 visiteurs pour le Bus Autonomie itinérant

ACTIONS PHARES

Contribuer à une amélioration de l'offre de service, notamment à domicile, en mobilisant des financements et / ou des partenariats

- projet de convention avec la Caisse Nationale Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) en cours d'élaboration :
  - dans le cadre de la modernisation des SAAD : mise en place d'un système de télétransmission ;
  - dans le cadre de la professionnalisation des SAAD : financement de groupes de pratiques et de formation des intervenants sur le repérage de la fragilité ;
  - dans le cadre du soutien aux proches aidants : financement pour le soutien collectif pour des groupes de paroles, pour un soutien individuel en présentiel, pour des actions collectives de sensibilisation des informations ;
  - dans le cadre de la professionnalisation des accueillants familiaux : formation initiale avant accueil et formation initiale et continue en cours d'accueil.
- ouverture de la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) le 1er mars.
- participation au forum « Faites vous Plaisir Seniors » organisé par la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT) et le Comité Régional de Coordination de l'Action Sociale (CRCAS) le 27 novembre :

  - public cible 55-75 ans ;
  - présence du Bus Autonomie au forum (itinérant sur le département pendant 1 semaine (du 26 au 30 novembre).
- conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) : 800 participants aux conférences et 400 aux ateliers.

CFPPA

> 35 aides individuelles

> 40 actions collectives organisées

RENFORCER LA PRÉVENTION ET DÉVELOPPER LA QUALITÉ DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS D'ENFANTS DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS

AXES

> METTRE l'accent sur le repérage et l'identification des situations à risque

> 40 structures du champ sanitaire, social et médico-social rencontrées par la CRIP88

> 2 conventions triennales du dispositif interventions sociales en commissariat et gendarmerie avec financement partagé

> convention signée avec le Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger (SNATED 119)

> 50 professionnels formés à la Méthode Alföldï

ACTIONS PHARES

Mieux repérer et évaluer les informations préoccupantes : Cellule de Recueil de l'Information Préoccupante (CRIP) et Interfaces Police / Gendarmerie)

▸ conformément à la stratégie définie, le circuit en protection de l'enfance a fait l'objet d'un travail d'évaluation partagé avec les Maisons de la Solidarité et de la Vie Sociale (MSVS). Les termes du décret de 2016 sont opérationnels dans chaque MSVS et un outil de suivi partagé avec le siège est désormais en œuvre.

La qualité des évaluations menées a été renforcée avec le déploiement de la méthode Alföldï. Le protocole État / Justice / Établissements sanitaires et sociaux est en œuvre avec plus de quarante partenaires rencontrés. Enfin, la convention de partenariat entre la Direction Départementale de la Sécurité Publique, le Groupement de Gendarmerie départemental des Vosges et l'État a fait l'objet d'une reconduction pour trois années, compte tenu des résultats du bilan du dispositif.

S'appuyer sur les missions de santé publique de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

▸ la politique des centres de planification a été redéfinie. Elle s'est traduite notamment par le développement du Conseil Conjugal et Familial, une nouvelle priorisation pour la stratégie d'action en information sexuelle et affective, la mise en place d'une communication plus adaptée avec le déploiement notamment des « promeneurs du net ».

▸ concernant le manque de médecins, trois médecins vacataires interviennent désormais sur les secteurs de Bruyères et Rambervillers et au niveau du centre de planification. Par ailleurs, cette année a vu l'arrivée d'une puéricultrice volante, afin de pallier notamment l'absence de professionnels de la PMI sur les territoires d'intervention des MSVS.

RENFORCER LA PRÉVENTION ET DÉVELOPPER LA QUALITÉ DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS D'ENFANTS DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS

AXES

> TRAVAILLER sur l'accompagnement de l'enfant et de sa famille

> 2 342 familles bénéficiaires d'une aide financière pour un montant global de **722 859 €**, dont **248** familles déboutées du droit d'asile

ACTIONS PHARES

Éviter le placement des enfants en soutenant les familles à domicile

▸ concernant les Actions Éducatives à Domicile (AED) et les Actions Éducatives en Milieu Ouvert (AEMO), un cahier des charges est en cours d'élaboration et sera finalisé en 2019, afin d'intégrer les AED renforcées (expérimentales jusqu'en 2018) et les AEMO renforcées (expérimentales depuis 2018).

Assurer des actions de soutien à la fonction parentale

▸ les politiques de prévention s'inscrivent dans le Schéma Départemental des Services aux Familles, qui définit un cadre d'intervention partagé avec l'État, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et le Département pour la mise en œuvre des politiques familiales. Il trouve son prolongement avec la signature des conventions territoriales globales. Une convention avec la Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales a été signée. Deux autres sont en voie de finalisation, avec les Communautés de communes des Hautes Vosges et Côté Sud-Ouest ;

▸ l'appel à projet relatif à la parentalité a permis de financer plus de 46 actions au titre de la parentalité et un dispositif de pilotage efficace a été élaboré ;

▸ un travail d'évaluation est en cours dans le cadre du travail familial. Par ailleurs, la commission pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle d'examen des situations d'enfants confiés a fait l'objet d'une évaluation, qui a démontré toute la pertinence du dispositif en vue de faire évoluer le statut des enfants dont la situation a été examinée lors de cette instance ;

▸ enfin, un travail relatif à l'évaluation en protection de l'enfance a été réalisé par un groupe de travail pluridisciplinaire. Un référentiel de l'évaluation en protection de l'enfance a été réalisé. Il permettra d'accroître considérablement le travail d'évaluation réalisé par les travailleurs médico-sociaux du Département.

RENFORCER LA PRÉVENTION ET DÉVELOPPER LA QUALITÉ DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS D'ENFANTS DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS

AXES — ACTIONS PHARES

> TRAVAILLER sur l'accompagnement de l'enfant et de sa famille

Prévenir la marginalisation des adolescents et jeunes adultes et favoriser leur insertion

- cette année a vu le lancement d'un appel à projet en vue d'assurer la prise en charge de 140 Mineurs Non Accompagnés (MNA), reconnus majeurs ou en attente d'évaluation ;
- deux résidences hôtelières à vocation sociale ont été créées pour 68 places ;
- le coût moyen de prise en charge est de 58 € par MNA avec une prise en charge de qualité (1 éducateur pour 12 jeunes) ;
- un partenariat efficace est en cours avec les entreprises et Face Vosges en vue de promouvoir une insertion rapide de ces jeunes sur des métiers en tension ;
- le dispositif d'évaluation a été également amélioré avec un objectif de réalisation dans les deux mois et un protocole est en cours de rédaction en vue de coordonner nos interventions avec celles de l'État ;
- une évaluation de la prévention spécialisée a été amorcée, avec plusieurs communes signataires des conventions de prévention spécialisée et va se mettre en place en 2019, permettant de mieux connaître les problématiques des jeunes et de leurs familles rencontrées dans ce cadre ;
- 45 000 € de subventions ont été consacrés à 9 actions socio-éducatives. L'association Envol a fait l'objet d'une évaluation quantitative et qualitative sur la prise en charge des jeunes majeurs dans cette structure. Cette évaluation conditionne également le renouvellement de la subvention sur 3 ans.

Développer des modalités de prise en charge des enfants confiés à l'ASE qui répondent à leurs besoins

- le Schéma de Prévention et de Protection de l'Enfance 2019-2023 a été adopté. Conjoint entre la Protection Judiciaire de la Jeunesse et la CAF des Vosges, il a associé plus d'une centaine d'acteurs de la prévention de l'enfance et il prévoit de renforcer la prévention à travers le pilotage du Schéma Départemental des Services aux Familles, d'une part et d'améliorer la qualité de la protection, d'autre part.

RENFORCER LA PRÉVENTION ET DÉVELOPPER LA QUALITÉ DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS D'ENFANTS DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS

AXES — ACTIONS PHARES

- au titre des actions proposées, en point d'exergue, on peut afficher notamment, la création de familles d'accueil spécialisées, la prise en charge des psycho-traumatismes, l'amélioration de l'autonomie des jeunes sortant du dispositif, l'animation des conventions territoriales globales ou encore un suivi médical de qualité pour l'ensemble des enfants confiés. 8 familles de parrainage interviennent désormais, favorisant une insertion rapide de ces jeunes au sein de la société ;
- un accompagnement dans la prise en charge des MNA par ces familles a été proposé ;
- une étude sur la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) des assistants familiaux est en cours, ainsi que sur l'attractivité du métier. Pour la Maison de l'Enfance et de la Famille (MEF), la construction d'un tableau de suivi plus précis de l'activité et du taux d'occupation est en cours ;
- par ailleurs, une étude sur la prise en charge des enfants orientés à la pouponnière a été lancée. Elle permettra de suivre les enfants pendant 5 ans sur les plans de la santé psychologique et sociale permettant ainsi :
  - d'évaluer les répercussions du placement sur l'évolution des enfants et notamment dans le domaine de la santé ;
  - de structurer le suivi de santé des enfants de moins de 5 ans arrivant à la MEF ;
  - de faire évoluer les pratiques professionnelles au sein de la MEF et de l'ASE pour mieux prendre en charge les enfants le plus tôt possible.

> RENFORCER le travail en réseau avec les différents acteurs du territoire

Développer une politique concertée et partagée entre les différents acteurs institutionnels

- cette action s'est traduite par : la rédaction du Schéma de Prévention et de Protection de l'Enfance, la signature de la convention territoriale globale avec la Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales, le travail d'élaboration de deux conventions territoriales globales avec les Communautés de communes des Hautes Vosges et Coté Sud-Ouest et la cellule pluridisciplinaire d'évaluation.

GARANTIR LA PÉRENNITÉ DU MODÈLE VOSGIEN DE SECOURS À TRAVERS LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

AXES

> VEILLER au maintien de la qualité et de l'efficacité opérationnelle

> 67 conventions avec les communes ou EPCI employeurs de SPV (au total **174** conventions avec des employeurs publics ou privés permettent de mailler le territoire et de renforcer la disponibilité locale)

> 10,5 % les fonctionnaires territoriaux conventionnés apportent **10,5 %** de la disponibilité en journée

CTRA 88

CTRA 88

ACTIONS PHARES

Maintenir le maillage territorial

- la feuille de route du volontariat 2019-2021 pour l'engagement citoyen de Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV), adoptée par le Conseil d'administration du SDIS le 13 décembre, constitue un nouvel outil visant à dynamiser le volontariat à travers 20 actions concrètes permettant de reconstituer le vivier de 3 000 sapeurs-pompiers volontaires ;

> 146 Sapeurs-Pompiers Professionnels (SPP)

> 2 822 Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV)

- le SDIS a étendu et développé de nouveaux dispositifs dans ses relations avec les employeurs communaux et les EPCI, afin de valoriser les ressources disponibles sur les territoires et apporter des réponses opérationnelles de proximité, y compris dans les zones rurales. Cela s'est traduit par la signature de nouvelles conventions de disponibilité, de conventions facilitant l'accueil des enfants de SPV sur le temps périscolaire et d'un dispositif rénové de réduction des contributions communales, valorisant les efforts des communes offrant de la disponibilité à leurs agents.

Développer la réponse opérationnelle du SDIS

- le Centre de Traitement et de Régulation des Appels des Vosges (CTRA 88) est effectif depuis le 7 juin. Il est l'aboutissement d'un travail de rapprochement commun des acteurs de l'urgence. Le pôle appels commun traite les appels en provenance du 15, du 18 ou du 112, de manière indifférenciée, pour un engagement direct des moyens SAMU ou SP, afin de minimiser les délais d'intervention et d'apporter une juste réponse en matière de secours ;
- les compétences de la chaîne de commandement ont été renforcées pour répondre aux besoins de couverture départementale.

Améliorer la réponse opérationnelle

- le fonctionnement en 16 bassins opérationnels a été consolidé et s'est accompagné de nouveaux outils et de nouveaux modes de gestion de la ressource volontaire. La feuille de route du volontariat accompagne utilement cette démarche.

DISPONIBILITÉ MOYENNE PAR BASSIN OPÉRATIONNEL

> 25,54 SP à 10h **> 47,60 SP** à 22h

GARANTIR LA PÉRENNITÉ DU MODÈLE VOSGIEN DE SECOURS À TRAVERS LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

AXES

> ACCOMPAGNER les efforts de rationalisation du SDIS

> 1 715 430 € de travaux ou d'acquisitions groupés, soit **39 %** du total des dépenses d'investissement du SDIS

> 500 000 € affectés au budget pour la politique bâtimentaire

> 4 projets engagés, **2** réalisés.

ACTIONS PHARES

Poursuivre les efforts de mutualisation

- les axes de mutualisation ont été renforcés ou mis en œuvre notamment sur l'habillement et les véhicules ;
- le SDIS utilise tous les leviers à sa disposition pour mener sa politique d'achat et de partenariat avec des groupements de commandes entre SDIS régionaux ou nationaux, des conventions de partenariat et une mutualisation de certains achats ou prestations avec le Conseil départemental.

Renforcer le dialogue de gestion entre le SDIS et le CD88

- accompagnement des projets réciproques des deux entités :
  - le SDIS apporte une réponse au dispositif répondant aux objectifs du Plan Santé Vosges ;
  - le Conseil départemental accompagne la politique publique du SDIS.

Outre des réunions sur des sujets spécifiques, une réunion de cadrage et d'échanges a eu lieu en phase préparatoire des débats d'orientation budgétaire, afin d'échanger sur les contraintes réciproques des deux structures.

Refonder la politique bâtimentaire

- le SDIS poursuit la politique bâtimentaire visant à consolider et renforcer le maillage des casernements, en participant au financement de plus de 50 % des opérations de constructions, en complément des communes bénéficiaires.

Centre d'Incendie et de Secours de Neufchâteau

GARANTIR LA PÉRENNITÉ DU MODÈLE VOSGIEN DE SECOURS À TRAVERS LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

AXES

> ACCOMPAGNER l'évolution des missions du SDIS en relation avec les compétences du Département

> 59 médecins SPV

> 21 dossiers de télémédecine suivis

ACTIONS PHARES

Être aux côtés du Département dans sa volonté de privilégier le maintien à domicile des personnes dépendantes

▸ à travers son réseau de médecins SPV et l'accompagnement proposé aux médecins libéraux qui s'installent, le Service de Santé et de Secours Médical du SDIS apporte des réponses locales de prise en charge ;

▸ en accompagnement du Plan Santé Vosges, le SDIS va se doter de 5 véhicules de liaisons infirmiers équipés d'outils de télémédecine, avec une astreinte de personnels infirmiers, permettant ainsi de mailler le territoire départemental pour apporter une prise en charge et une transmission rapide des données médicales à disposition des médecins du SAMU.

Participer à l'accompagnement des collectivités et EPCI en mettant à disposition ses compétences en matière d'ingénierie

▸ accompagnement et expertise ont été apportés aux Maires, ainsi qu'un appui technique dans le cadre de la mise en place du Règlement Départemental de Défense Extérieure contre l'Incendie en 2017 et 2018.

Aider le Département dans la gestion de ses collèges

▸ le SDIS a positionné un officier référent sur cette thématique. Ce dernier peut être sollicité par les principaux de collèges lors de l'élaboration ou de la révision des Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) de leurs établissements.

FACILITER LES DÉPLACEMENTS

AXES

> AXER la mobilité vers un public prioritaire et le réaliser par bassin de déplacement

> 3 200 000 € de budget

> 540 élèves transportés

> 259 circuits

ACTIONS PHARES

Assurer le transport scolaire des élèves en situation de handicap

▸ en application de la loi NOTRe du 7 août 2017, le Département a assuré la continuité de la gestion et de l'organisation du Transport des Élèves et Étudiants (TEH) en situation de handicap avec l'aide de 2 agents affectés à ce service.

> 11 familles indemnisées (prise en charge des déplacements)

> 15 courriers adressés aux familles pour des problèmes de discipline ou de comportement

GARANTIR UNE BONNE GESTION DES RESSOURCES ET MILIEUX NATURELS

AXES

> CONTINUER à accompagner les collectivités dans leurs initiatives et obligations en matière d'environnement

> 50 000 € pour le sentier pédagogique forêt départementale de Tignécourt

ACTIONS PHARES

Accompagner les collectivités en matière d'Espace Naturel Sensible (ENS)

- mise en place d'un sentier pédagogique sur la forêt départementale de Tignécourt : projet partenarial interne et externe (ONF, Fédération des Chasseurs, Commune de Tignécourt, association Natur'Images, Conservatoire d'Espaces Naturels, Services Environnement - Agriculture et Forêt du Département).

Accompagner les collectivités en matière d'Alimentation en Eau Potable (AEP)

- nombre de projets d'AEP émergents : 65 ;
- nombre de projets d'AEP en cours : 95 ;
- nombre de projets d'AEP réalisés : 82 ;
- nombre de collectivités rencontrées : 55 ;
- nombre de projets suivis : 103.

Accompagner les collectivités en matière d'assainissement

- nombre de projets globaux d'assainissement non collectif émergents : 2 ;
- nombre de projets globaux d'assainissement non collectif en cours : 8 ;
- nombre de projets globaux d'assainissement non collectif réalisés : 12 ;
- nombre de stations visitées : 171 ;
- 93,33 % des collectivités éligibles au Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE) adhérentes ;
- réalisation d'une formation pour les maîtres d'ouvrage, avec 28 participants.

GARANTIR UNE BONNE GESTION DES RESSOURCES ET MILIEUX NATURELS

AXES

> AVOIR un rôle de fédérateur et de coordinateur de l'ensemble des acteurs à travers des schémas départementaux thématiques

SAGE GTI

> 4 réunions publiques, avec 250 à 400 participants par soirée

> 22 000 € de budget

> 50 actions menées par les membres du réseau « Plan Pollinizz »

ACTIONS PHARES

Accompagner les collectivités en matière de milieux aquatiques

- nombre d'études réalisées : 4 ;
- 122 km de cours d'eau restaurés (938 km étudiés) ;
- 50 % des collectivités éligibles au Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Milieux Aquatiques (SATEMA) adhérentes.

> plantation de 11 110 mètres linéaires de haies

> 19 écoles et **701** élèves sensibilisés à l'intérêt des haies à travers l'appel à projets « Je plante une haie pour mon école » 2017-2018

Accompagner les territoires en matière de paysages

- 2ème édition de l'appel à projets « Plantez des haies ! » destiné aux agriculteurs, aux particuliers, aux collectivités et aux associations ;
- 1ère édition d'un appel à projets pédagogiques « Je plante une haie pour mon école 2017-2018 », où la haie plantée à l'école sert de support à des animations pédagogiques régulières.

Piloter le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la nappe des Grès du Trias Inférieur (SAGE GTI)

- la concertation préalable à l'élaboration du SAGE GTI a débuté le 13 décembre 2018 et se poursuivra en 2019.

Animer et coordonner le Plan abeilles et insectes pollinisateurs

- relance de la dynamique autour du plan renommé « Plan Pollinizz », pour élargir les actions à tous les insectes pollinisateurs.

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS ET EPCI
AVEC EFFICACITÉ ET PERTINENCE

AXES

> FAVORISER la mise en œuvre des politiques départementales

> RÉVISER les critères d'attribution des aides

> 417 dossiers non contractualisés ont fait l'objet de l'attribution d'une aide financière départementale pour un montant global de **8 855 785 €** (dont 3 173 110 € pour l'environnement), permettant de financer **66 883 717 €** (dont 17 054 251 € pour l'environnement)

> 35 dossiers contractualisés ont fait l'objet de l'attribution d'une aide financière départementale pour un montant global de **3 952 906 €**, permettant un investissement territorial de **40 980 465 €**

> FAIRE des services un levier d'attractivité et d'amélioration de la qualité de vie des Vosgiens

> 6 EPCI se sont positionnés sur le pilotage d'une action (SDAASP)

> 4 GAL et **4** postes d'animateurs financés à hauteur de 8 900 € chacun

> 6 réunions avec les Directeurs Généraux des Services des EPCI et **1** réunion thématique sur les conseils de développement

ACTIONS PHARES

Contractualiser

- conventions bourgs-centres : 5 communes ont été contractualisées ;
- lancement du second appel à projets en fin d'année, avec une clôture des candidatures au 19 janvier 2019.

Assurer une solidarité territoriale en matière d'appui financier

- conscient que la dynamique de son territoire repose sur la capacité à investir des collectivités locales, le Département a souhaité maintenir la solidarité territoriale au titre de la Loi NOTre. C'est avec un budget de 12 808 691 € qu'il s'est engagé financièrement sur les projets déposés par les collectivités locales.

Valoriser les priorités départementales

- le taux alloué aux projets faisant l'objet d'une inscription sur la contractualisation entre les Communautés de communes et le Département a été bonifié de 10 %.

Réaliser un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public qui sert de levier aux priorisations départementales

- réalisation du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) : conception, concertation, consultation, validation par la Conférence Territoriale d'Action Publique (CTAP), le Conseil régional, les EPCI sans remarque et arrêté par le Préfet ;
- mise en œuvre des conventions de mutualisation avec les 11 EPCI : rencontres dans les 11 territoires pour échanger sur l'engagement de chaque EPCI (rencontres avec les 30 opérateurs pour expliquer la démarche et conventionner).

Soutenir les territoires

- soutien financier des territoires LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale), structurés en Groupement d'Action Locale (GAL), afin de favoriser l'émergence de projets dans les territoires ruraux ;
- animation du réseau des acteurs via l'organisation de réunions avec les Directeurs Généraux des Services des EPCI et de rencontres thématiques.

APPORTER LE HAUT-DÉBIT, LE TRÈS-HAUT DÉBIT ET LA TÉLÉPHONIE MOBILE - GÉNÉRALISER LA FIBRE OPTIQUE À L'ABONNÉ

AXES

> DÉPLOYER des dispositifs de montée en débit complétés par une aide à l'installation des kits satellites et de solutions alternatives

> RACCORDER via la fibre optique les parcs d'activités d'intérêt départemental et les bâtiments prioritaires (entreprises, enseignement, santé, administration) à la demande

PATRIMOINE ENTRETENU

> 95 Points de Raccordement Mutualisés (PRM)

> 36 Nœuds de Raccordement d'Abonnés - Zone d'Ombre (NRA-ZO)

> 760 km de réseaux optiques et plus de **350 km** de fourreaux

SUBVENTIONS PERÇUES

> 4 554 000 € de l'État

> 341 583 € de la Région Grand Est

ACTIONS PHARES

Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'Aménagement Numérique (PAN) 2014-2018

- entretien et maintenance des infrastructures numériques issues du PAN ;
- maintien d'un fort taux de disponibilité des infrastructures départementales, gage de qualité et d'attractivité pour les opérateurs ;
- finalisation des travaux du PAN dans les délais fixés ;
- rencontre avec tous les usagers bénéficiaires, dans le cadre de réunions publiques sur tous les secteurs traités ;
- gestion des dossiers de demande de subventions auprès de l'État et la Région ;
- gestion de la commercialisation des infrastructures auprès des opérateurs :
  - ORANGE qui est historiquement sur le réseau ;
  - LOSANGE qui a signé en octobre ;
  - FREE qui arrive.

PRM de Houécourt

Trancheuse pour pose d'un réseau de fibre optique

Réfection béton

APPORTER LE HAUT-DÉBIT, LE TRÈS-HAUT DÉBIT ET LA TÉLÉPHONIE MOBILE - GÉNÉRALISER LA FIBRE OPTIQUE À L'ABONNÉ

AXES — ACTIONS PHARES

> CONTRIBUER à la généralisation de la fibre optique à l'abonné à travers le projet régional

Participer au projet régional (techniquement et financièrement)

- accompagnement technique et financier du projet régional LOSANGE :
  - participation aux comités de pilotage et comités techniques du projet ;
  - rencontre avec les intercommunalités ;
  - contrôle de la ré-employabilité des infrastructures numériques départementales.
- mise en œuvre du dispositif départemental d'accompagnement financier des EPCI (70 % du coût à la prise qui leur sera demandé par la Région Grand Est) : établissement des modalités et communication.

> S'IMPLIQUER dans la résorption des zones blanches de téléphonie mobile dans le cadre de plans nationaux

> 5 nouveaux sites départementaux réceptionnés, dont 4 livrés aux opérateurs et activés (Isches, Rainville, Mortagne, Pargny-sous-Mureau, La Forge-de-Thunimont)

> 1 site en cours de réception et 7 autres sites à l'étude, dont 2 ayant reçu un accord de construction

Remontée de :

> 3 sites en 2018

> 8 sites pour 2019

S'inscrire dans les plans nationaux de couverture de téléphonie mobile

- poursuite des travaux de construction de 13 nouveaux pylônes pour la couverture des zones blanches GSM en centres-bourgs et sur des sites prioritaires à caractère économique et touristique ;
- inscription dans le New Deal mobile adopté le 18 janvier, en équipe projet avec l'État pour :
  - identifier et qualifier des zones de mauvaise couverture mobile à remonter à la Mission France Mobile, en vue de leur traitement par les opérateurs ;
  - assurer le suivi et faciliter les déploiements.

Pylône de téléphonie mobile de Ménil-sur-Belvitte

GARANTIR UNE OFFRE D'INSERTION SOCIALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET PRÉVENIR LA PRÉCARITÉ PAR UNE POLITIQUE VOLONTARISTE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

AXES — ACTIONS PHARES

> ACCOMPAGNER les structures associatives vers plus de performance et de rigueur financière

> 26 ateliers et chantiers d'insertion ont répondu à l'appel à projets du Conseil départemental s'engageant notamment à renforcer cet axe

Favoriser le développement des collaborations sur les territoires entre les acteurs de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et les entreprises

- mise en relation des structures d'IAE avec les entreprises à l'occasion de la journée Économie Sociale et Solidaire (ESS) le 29 novembre ;
- participation aux instances de l'IAE organisées toute l'année : Comité Technique d'Animation (CTA) / Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique (CDIAE) / COmité Technique Parcours Emploi Compétences (COT PEC) / Région Grand Est ; participation aux assemblées générales et au suivi individuel des structures d'IAE tout au long de l'année, afin de renforcer les synergies avec le monde de l'entreprise ;
- mise en œuvre du dispositif départemental d'accompagnement financier des EPCI (70 % du coût à la prise qui leur sera demandé par la Région Grand Est) : établissement des modalités et communication.

> COORDONNER les différents acteurs de l'insertion favorisant un suivi et un contrôle accrus

> 173 dossiers qualifiés de frauduleux

Lutter contre la fraude et favoriser l'accès aux droits

- envoi systématique de courriers aux travailleurs indépendants précisant les sanctions en cas de fausses déclarations ou d'omission ;
- demande renforcée de pièces complémentaires pour vérifier les déclarations de ressources ;
- participation à la commission fraude de la CAF.

Créer les Assises de l'Insertion

- mise en œuvre du « Jeudi de l'Éducation et de l'Insertion par le sport » le 5 avril, en partenariat avec la ville d'Épinal.

> 220 participants au « Jeudi de l'Éducation et de l'Insertion par le sport »

GARANTIR UNE OFFRE D'INSERTION SOCIALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET PRÉVENIR LA PRÉCARITÉ PAR UNE POLITIQUE VOLONTARISTE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

AXES

ACTIONS PHARES

> ACCOMPAGNER socialement les publics éloignés de l'emploi

> 130 474 €
au titre des Aides Individuelles à l'Insertion

> 220 157 €
au titre de l'Aide à l'Autonomie Sociale

> 260 000 €
au titre du Fonds d'Aide à l'Insertion des Jeunes

Faciliter les projets d'insertion sociale et / ou professionnelle et prévenir la précarité par des aides financières individuelles

- les aides individuelles ont pour finalité d'apporter les moyens indispensables à la réalisation d'un parcours d'insertion sociale, socio-professionnelle ou professionnelle ;
- il s'agit d'un outil complémentaire qui permet d'intervenir pour répondre aux besoins de la personne dans différents domaines tels que la mobilité, l'emploi, le logement, l'accès au sport et à la culture...

> 785 160 €
au titre de la mission référent social
(1 900 bénéficiaires suivis)

> 194 518 €
au titre de la Mesure d'Accompagnement Social Budgétaire

Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement individuel

- le bénéficiaire du RSA a droit à un accompagnement social et professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique (article L 262-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

> 1 560 006 €
au titre du Programme Départemental d'Insertion (2 280 bénéficiaires accompagnés)

> 1 675
bénéficiaires du RSA accompagnés

Faciliter la sortie du dispositif RSA par la mise en œuvre d'actions d'accompagnement collectif des bénéficiaires

- il s'agit de permettre la réalisation de parcours d'insertion des bénéficiaires du RSA à travers des actions collectives.

> ASSURER un accompagnement professionnel des publics plus proches de l'emploi

> 119
accompagnements réalisés depuis 2017 avec **42,90 %** de taux de sortie du RSA

Accompagner, suivre et contrôler les travailleurs indépendants

- accueil des travailleurs indépendants prescrits, diagnostic et orientation au sein du Service Économie, Emploi et Mobilités selon la situation (développement de l'activité, recherche d'un emploi salarié en complément ou aide à la cessation d'activité et recherche d'un emploi) ;
- référence RSA au sein du Service Économie, Emploi et Mobilités avec signature d'un contrat d'engagements réciproques.

GARANTIR UNE OFFRE D'INSERTION SOCIALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET PRÉVENIR LA PRÉCARITÉ PAR UNE POLITIQUE VOLONTARISTE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

AXES

ACTIONS PHARES

> 267 bénéficiaires du RSA coachés

> 20 contrats aidés prescrits dans le secteur marchand

> 64 contrats aidés prescrits dans le secteur non marchand

Favoriser la reprise d'activité par l'Insertion par l'Activité Économique

- organisation d'informations collectives via un conventionnement avec Pôle Emploi afin de coacher davantage de bénéficiaires du RSA, proches de l'emploi et de les emmener vers les structures d'IAE ;
- participation des coachs du dispositif « Prêts à bosser » aux plateformes RSA dans le même objectif ;
- prescription de contrats aidés pour favoriser le retour à l'emploi.

Mettre en œuvre le dispositif « Prêts à bosser »

- plusieurs actions ont été menées :
  - évolution du dispositif vers les personnes bénéficiaires du RSA de plus 30 ans ;
  - informations collectives dans les agences Pôle emploi ;
  - coaching des personnes identifiées « proche de l'emploi » ;
  - présentation et proposition du coaching « Prêts à bosser » lors des plateformes d'accueil, d'information, d'orientation et de contractualisation ;
  - proposition de nouveaux ateliers collectifs répondant aux besoins de ce public ;
  - mise en place de Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) ;
  - bourses de frais de vie de 150 € par semaine de PMSMP effectuée.

> 2 121 bénéficiaires de l'accompagnement global depuis sa mise en œuvre

Développer les partenariats

- la convention d'accompagnement global avec Pôle emploi vise à agir en complémentarité avec cette structure, afin de travailler simultanément le projet professionnel du bénéficiaire du RSA et les freins sociaux faisant obstacle à une reprise immédiate d'un emploi.

> 810 096 €
de crédits européens attribués, pour 10 actions programmées sur l'année

Mobiliser des fonds européens

- la convention de subvention globale au titre du programme opérationnel national pour l'emploi et l'inclusion confie au Conseil départemental la gestion d'une subvention globale de crédits européens.

GARANTIR UN NIVEAU DE QUALITÉ ET DE PERFORMANCE HOMOGÈNE DU RÉSEAU ROUTIER ET RÉALISER DES PROJETS À VOCATION SÉCURITAIRE

AXES — ACTIONS PHARES

> S'APPUYER sur un programme global d'entretien du réseau routier départemental

> 445 km reconnus pour le programme 2019

> 254 km pour le programme 2020

Élaborer et mettre en œuvre un schéma pluriannuel d'entretien

- reconnaissance du programme d'entretien pour les années 2019, 2020 et pour certaines sections de 2021 et 2022.

> 98 km pour le programme 2021

> 13 km pour le programme 2022

Déneigement avec turbine

Fauchage

> ASSURER la performance, la qualité et la sécurité du réseau routier départemental

Atteindre un niveau de qualité du réseau routier départemental satisfaisant

- réalisation du programme de renouvellement des couches de surface pour un montant de 15 288 500 € et du programme d'équipement de la route pour un montant de 336 870 € :
  - 155 km pour les travaux d'enrobés ;
  - 184 km pour les travaux d'enduits superficiels, dont 39 km réalisés en régie par le Parc départemental ;
  - 20 km pour les travaux préparatoires et de renforcement ;
  - 12 km pour les enrobés coulés à froid ;
- réparations de 16 ouvrages d'art, 6 murs de soutènement et 20 petits ouvrages ;
- hiver 2017/2018, 1 470 185 € de mandatés hors coût du personnel :
  - 66 jours de neige sur le secteur montagne et 14 sur le secteur plaine ;
  - 70 jours de verglas sur le secteur montagne et 27 sur le secteur plaine.

> 2 825 600 € mandatés pour les travaux de réparations et d'entretien courant

> 3 000 200 € mandatés pour les ouvrages d'art

GARANTIR UN NIVEAU DE QUALITÉ ET DE PERFORMANCE HOMOGÈNE DU RÉSEAU ROUTIER ET RÉALISER DES PROJETS À VOCATION SÉCURITAIRE

AXES — ACTIONS PHARES

> 1 587 ml de voies aménagées

Accompagner les communes dans leurs aménagements dans une logique d'itinéraire

- 4 communes accompagnées dans la requalification de leur traverse.

Aménagement d'itinéraires

- 6 opérations sont en cours de réalisation :
  - RD 165 : itinéraire Dompaire - Vittel ;
  - RD 417 : itinéraire Saint-Amé - Gérardmer ;
  - RD 415 : itinéraire Saint-Dié-des-Vosges - Fraize ;
  - RD166 : itinéraire Châtenois - Neufchâteau ;
  - RD 46 : itinéraire Épinal- Rambervillers ;
  - RD 460 Itinéraire Épinal - Monthureux-sur-Saône.

> 2 212 324 € mandatés pour les aménagements d'itinéraires

Appel à projets Sécurité Routière

- 17 structures subventionnées et 245 actions de sécurité menées dans le département.

Petits aménagements de sécurité

- 4 aménagements de carrefours et 12 actions de sécurisation de virages.

Chantiers routiers de proximité

- 14 opérations réalisées ou en cours de travaux, dont :
  - RD 11 : carrefour à Épinal (Razimont) ;
  - RD 40 : calibrage à Maroncourt ;
  - RD 417 : boulevard de la Jamagne à Gérardmer ;
  - RD 460 : giratoire à Golbey ;
  - RD 6 : calibrage à Hennecourt.

> 4 001 560 € mandatés pour les chantiers routiers de proximité

Carrefour de Razimont à Épinal

Boulevard de la Jamagne à Gérardmer

RATIONALISER LE PATRIMOINE IMMOBILIER, ENTRETENIR ET MUTUALISER L'ENSEMBLE DES BÂTIMENTS DES SERVICES AU PUBLIC

AXES — ACTIONS PHARES

> DÉFINIR une stratégie d'entretien, de grosses réparations et de mise en conformité

Réaliser et mettre à jour un diagnostic des bâtiments

▸ 61 sites on été audités, soit 68 % de la surface du parc immobilier (33 collèges, 2 bâtiments administratifs, 2 bâtiments culturels, 17 bâtiments sociaux, 6 bâtiments routiers et 1 bâtiment tourisme).

Élaborer un programme global d'entretien des bâtiments

▸ le programme global d'entretien des bâtiments est élaboré sur la base des audits patrimoniaux et des visites annuelles de sites en relation avec les utilisateurs. Il contient une part pluriannuelle recensant les opérations en Autorisations de Programmes (AP) et une part annuelle en travaux d'entretien courants.

Assurer l'entretien courant des bâtiments

▸ ce programme est constitué par les dépenses de petits travaux courants imputées en fonctionnement.

Optimiser la gestion des contrats de maintenance

▸ l'ensemble des marchés de maintenance technique (sécurité incendie, désenfumage, extincteurs, intrusion, ascenseurs, portes et portails automatiques) et de maintenance thermique ont été renouvelés pour 4 ans. Ils sont passés par le Conseil départemental pour l'ensemble de ses sites y compris les collèges publics.

Optimiser la gestion des énergies

▸ passation d'un accord-cadre relatif à la fourniture de gaz pour les collèges et les bâtiments départementaux.

RATIONALISER LE PATRIMOINE IMMOBILIER, ENTRETENIR ET MUTUALISER L'ENSEMBLE DES BÂTIMENTS DES SERVICES AU PUBLIC

AXES — ACTIONS PHARES

> DÉFINIR un plan pluriannuel d'investissement

Les grands chantiers de bâtiments (AP>4M€)

▸ continuité de la reconstruction du collège de Capavenir Vosges avec la réalisation en 2018 de la charpente bois ;

▸ démarrage de l'opération de reconstruction du collège de Vagney avec la consultation du programmiste lancée en fin d'année.

Collège de Capavenir Thaon-les-Vosges

Collège de Capavenir Thaon-les-Vosges

> POURSUIVRE la démarche de rationalisation et mutualisation de l'ensemble des bâtiments de services au public sur le territoire

CESSIONS DE BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

> 51 500 €
12 rue de la Préfecture

> 265 000 €
la Louvière

> 170 000 €
plateau Espace Majorelle

> 66
locaux mutualisés

Les chantiers de proximité des bâtiments départementaux et des collèges (AP<4M€)

▸ opérations livrées cette année :

- mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite de 5 collèges : Rambervillers, Raon l'Étape, Senones, Provenchères-sur-Fave et Vautrin Lud à Saint-Dié-des-Vosges ;
- remplacement des terminaux de traitement d'air aux Archives départementales ;
- démarrage des travaux de réhabilitation du bâtiment Tétras au col de la Schlucht.

Réduire le parc immobilier et mutualiser avec d'autres partenaires

▸ ventes de trois bâtiments départementaux :

- 12 rue de la Préfecture à ÉPINAL ;
- la Louvière à ÉPINAL ;
- un plateau au sein de l'immeuble Majorelle à REMIREMONT ;

▸ de nouveaux locaux ont été mutualisés. Il s'agit essentiellement de bureaux mis à disposition par des communes ou EPCI, afin d'y accueillir des permanences sociales (50 sites). De son côté, le Département met à disposition d'organismes divers (Caisse d'Allocations Familiales, ADAVIE, Maison Départementale de l'Autonomie...) des locaux administratifs au sein des bâtiments dont il est propriétaire (16 sites).

ARTICULER LES AMBITIONS DU DÉPARTEMENT
AVEC LES PROJETS PORTÉS PAR CHACUN DES TERRITOIRES

AXES — ACTIONS PHARES

> ACCOMPAGNER chaque territoire financièrement et en ingénierie selon sa propre identité

> 11 contrats de seconde génération signés avec les 11 EPCI, pour 3 ans

> 11 rencontres techniques territoriales et 11 rencontres politiques

Contractualiser

- réalisation de contrats de seconde génération, sur la base d'axes mutuels partagés.

Exécuter les contrats

- rencontres des 11 EPCI pour partager les orientations, axes de travail et projets identifiés en interne avec l'ensemble des directions du Conseil départemental ;
- rédaction des contrats ;
- organisation des rencontres politiques en vue de la signature des contrats ;
- faire émerger des projets structurants sur les territoires.

Faire évoluer les contrats

- cette seconde génération de contrats marque une nouvelle étape de la contractualisation vers une meilleure prise en compte des priorités départementales et territoriales.

> 41 projets d'intérêt départemental soit 82 % des projets déposés

AIDER, SOUS FORME D'INGÉNIERIE, LES ACTEURS LOCAUX
À CONCEVOIR, STRUCTURER ET CONCRÉTISER LEURS PROJETS

AXES — ACTIONS PHARES

> METTRE à disposition des acteurs locaux l'expertise départementale pour favoriser l'émergence des projets dans le cadre de la contractualisation

Adapter l'accompagnement en ingénierie thématique aux besoins des territoires (tourisme, économie, environnement, culture ...)

- cette année a été marquée par l'adoption des Schémas départementaux du Tourisme, du Sport et de la Culture. Ceux-ci ont confirmé l'engagement de la collectivité départementale dans la structuration d'une offre d'ingénierie à destination des acteurs du territoire.

Partager les compétences, les savoir-faire, les outils existants et favoriser la mise en réseau

- que ce soit dans les domaines de l'économie, du tourisme, de la culture ou bien encore du sport, le Département a été à l'initiative de nombreuses rencontres professionnelles, permettant ainsi la mise en réseau des acteurs du territoire.

RECHERCHER L'EXEMPLARITÉ EN INTÉGRANT LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

AXES

ACTIONS PHARES

> INTÉGRER le développement durable dans les politiques territoriales

> 11 projets réalisés sur **14** inscrits dans les **11** contrats en faveur de la transition écologique

Accompagner les collectivités dans leurs projets en faveur de la Transition Écologique par le biais de la contractualisation

▸ le Département soutient les actions contribuant à la transition écologique : Programmes d'Intérêt Général « Habiter mieux », création d'une recyclerie, développement d'un atelier de jus de pomme, Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAHRU) des Communautés d'Agglomération d'Épinal et de Saint-Dié-des-Vosges.

Affirmer le conventionnement avec les associations pour l'Éducation au Développement Durable par la Transition Écologique

▸ mise à plat des aides aux projets d'Éducation au Développement Durable, construction d'une nouvelle politique en la matière - tenant compte des orientations du Plan Vosges Ambitions Spécial Transition Écologique (VASTE) - et validation de cette politique d'Éducation au Développement Durable par la Transition Écologique en décembre.

> 75 projets scolaires biodiversité, pour **2 600** élèves impliqués dans **46** écoles ou collèges

Poursuivre l'apport d'ingénierie

▸ seconde année de l'appel à projets scolaires « À l'école de la transition - volet 1 » avec le thème de la biodiversité.

Fédérer et coordonner les acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) dans le département

▸ la plateforme de l'EEDD des Vosges a changé de nom pour TER'O et développé des outils de communication, aidée par le Conseil départemental ;

▸ le groupe Climat-air-énergie de la plateforme TER'O a travaillé sur la réalisation d'un stand « Comme à la maison » de 100 m² pour le salon Planète Énergies de janvier. Par cette initiative, la plateforme souhaite promouvoir le bien-vivre dans son logement avec un faible impact sur l'environnement. Ce stand a connu un gros succès.

> 8 086 personnes ont visité le stand « Comme à la maison » au salon Planète Énergies animé par **13** structures, dont le Conseil départemental

TER'O
Plateforme d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable des Vosges

RECHERCHER L'EXEMPLARITÉ EN INTÉGRANT LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

AXES

ACTIONS PHARES

> METTRE à disposition des acteurs locaux l'expertise départementale pour favoriser l'émergence des projets dans le cadre de la contractualisation

> 90 actions de nettoyage de printemps sur le territoire

portées par

> 45 structures publiques (commune, Conseil municipal de jeunes, Office Municipal des Sports, de la Culture et des Loisirs, institut de formation, foyers ruraux…)

> 35 associations

> 10 établissements scolaires (école, collège, centre de loisirs)

> 1 entreprise

Mobiliser et valoriser les initiatives locales

▸ trophées de la Transition Écologique : année de transition consacrée à l'évaluation et à l'évolution du dispositif. L'opération se déroulera une année sur deux, en alternance avec d'autres manifestations.

> 4 937 personnes touchées par des actions écocitoyennes

> RECHERCHER l'exemplarité du Département

Faire évoluer le Plan Climat Énergie Interne (PCEI)

▸ intégration du PCEI au Plan VASTE.

Renforcer l'exemplarité du Conseil départemental à travers son fonctionnement interne

▸ le volet dédié au fonctionnement interne dans le plan VASTE comprend 17 actions, soit 2 de plus depuis 2017, réparties dans les thématiques de la transition écologique (alimentation, mobilités, ressources naturelles...) ;

▸ les actions phares de cette année : la reconstruction du collège Elsa Triolet avec un bâtiment à haute performance environnementale, le lancement d'un marché réservé à l'insertion pour l'entretien ménager d'une Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale, la poursuite de la lutte contre les produits phytosanitaires dans les collèges, le café-zoé pour former les agents du Département à la conduite d'un véhicule électrique et l'animation du réseau Référents Exemplarité Transition Écologique (RETE).

> 17 actions pour l'exemplarité du Département dans le plan VASTE (**76 %** de ces actions engagées)

RECHERCHER L'EXEMPLARITÉ EN INTÉGRANT LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

AXES — ACTIONS PHARES

> ENCOURAGER l'économie circulaire

> 6 membres fondateurs de Pôle Eco ter

> 80 participants à l'afterwork sur l'économie circulaire

Mobiliser et accompagner les initiatives du territoire

- le Département a poursuivi les chantiers engagés :
  - création d'une légumerie à Xertigny, portée par l'association Pôle Eco ter Vosges Alimentation, filiale du Pôle Eco ter, support d'un chantier d'insertion ;
  - expérimentation de valorisation de la biomasse des bords de route ;
  - réflexion sur un tiers lieu avec étude de plusieurs sites potentiels sur Épinal et Golbey ;
- co-organisation avec le Conseil départemental d'un afterwork dédié aux entreprises, avec l'intervention d'un chef d'entreprise ayant fait un tour du monde des starts up de l'économie circulaire.

> CONSTRUIRE ET METTRE EN ŒUVRE la feuille de route du développement durable et de la transition écologique du département

> 78 % des actions du plan VASTE à maîtrise d'ouvrage départementale engagées

> 33 acheteurs inscrits sur la plateforme Agrilocal

> 100 kits « Stop au froid » confectionnés par le chantier d'insertion porté par l'association AMI

> le bus « Mon Appart Eco'Malin » visité par **2 500** personnes, dont **350** élèves

Élaborer et mettre en œuvre le Plan opérationnel « Vosges Ambitions Spécial Transition Écologique »

- suite à des suppressions et des ajouts d'actions, le plan VASTE compte désormais 73 actions réparties en 4 niveaux de priorité ;
- les actions phares de cette année : montée en puissance des commandes sur la plateforme Agrilocal, création d'une légumerie à Xertigny par l'association Eco Ter Vosges Alimentation, conception de 100 kits « Stop au froid » pour les particuliers en précarité énergétique et animation du bus « Mon Appart Eco'Malin », actualisation des outils de sensibilisation du Plan Pollinizz, lancement du 1er appel à projet bourg-centre, création de 3 chantiers d'insertion... ;
- le bilan annuel du plan VASTE fait office de rapport Développement Durable pour l'année.

FAIRE DE L'ÉVALUATION UN OUTIL DE PILOTAGE DU PLAN « VOSGES AMBITIONS 2021 »

AXES — ACTIONS PHARES

> ÉLABORER un tableau de bord permettant un suivi détaillé et régulier de toutes ses politiques

Élaborer un tableau de bord permettant un suivi détaillé et régulier de toutes les actions nécessaires à la mise en œuvre du Plan « Vosges Ambitions 2021 »

- un travail de mise à jour des référentiels et des tableaux de suivi a été entrepris (toilettage des indicateurs, suppression ou ajout des dispositifs suivis, révision de certains intitulés…), dans le but de rendre l'outil de suivi le plus pratique et le plus performant possible.

> 21 notes de conjoncture réalisées

> 66 préconisations élaborées

> 51 actions correctives mises en œuvre en réponse aux **55** préconisations faites en 2017

Analyser, mesurer et alerter

- un suivi des 21 référentiels / programmes / politiques publiques identifiés par le Plan « Vosges Ambitions 2021 » en collaboration avec les directions, a permis de déterminer leur avancée par rapport aux objectifs fixés en 2015, d'analyser les différents éléments, de le mettre en perspective et d'alerter le cas échéant ;
- l'ensemble des notes de conjoncture a été remis aux Élus départementaux lors de la Commission permanente du 23 juillet ;
- à noter : la mise en œuvre d'un système de pondération des différents axes et actions des référentiels permettant de proposer une présentation synthétique de l'avancée du référentiel, sur la base d'une méthodologie bien définie et prenant en compte le niveau d'importance de chaque axe ou action le constituant.

> PRÉSENTER en toute transparence l'évaluation de l'ensemble des politiques à mi-mandat afin d'en dresser un bilan et d'en réviser le cas échéant les contenus

> 1 060 vosgiens de 16 ans et + ont répondu à la consultation citoyenne

> 800 vosgiens de 18 ans et + sondés par l'institut CSA

> 350 participants aux Assises du Plan Vosges

> 50 propositions formulées lors des Assises

> 34 citoyens sélectionnés parmi **192** candidatures pour faire partie du Panel Citoyen

Impliquer nos partenaires et usagers

- le Département a associé les vosgiens à sa démarche de suivi et d'évaluation du Plan « Vosges Ambitions 2021 ». Pour cela, une grande consultation a été organisée dans Vosges MAG, sur vosges.fr, ainsi qu'à travers un sondage téléphonique mené par l'institut CSA. Cette démarche a permis de connaître l'avis des vosgiens sur l'action départementale. Les Élus locaux ont également été consultés via un questionnaire qui leur était dédié ;
- les Assises du Plan Vosges organisées le 5 décembre à la Rotonde de Capavenir Vosges ont également permis d'associer les partenaires (forces vives). Elles ont été l'occasion de présenter le bilan de l'action départementale à mi-mandat et de travailler en atelier sur les ajustements pouvant être apportés ;
- enfin, un panel de 34 citoyens a été constitué (1 femme et 1 homme dans chaque canton), l'objectif étant de les associer sur certains sujets, notamment sur l'évaluation du Plan.

Directeur de la publication : François VANNSON

Textes : Conseil départemental des Vosges

Crédits photographiques :
Conseil départemental des Vosges, Christophe Voegelé,
atelier Toucan-Toucan

Conception/réalisation : atelier Toucan-Toucan

Impression : Conseil départemental des Vosges
8, rue de la Préfecture - 88088 Épinal cedex

Tirage : 60 exemplaires

Dépôt légal : juin 2019

N° ISSN : 1262-5094

→ 8 rue de la Préfecture
88088 Épinal - Cedex 9

Tél. → 03 29 29 88 88
Fax → 03 29 29 88 80

Création www.toucantoucan.com

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

LA QUALITÉ DE VIE DES VOSGIENS

LES ÉQUILIBRES TERRITORIAUX

LES MODES D'ACTION TRANSVERSAUX

L'ATTRACTIVITÉ D
LA QUALITÉ DE VIE
LES ÉQUILIB
L
LES MODE